

# *Quel avenir pour l'agriculture européenne ?*



2005 RAPPORT



CONSEIL EUROPÉEN DES JEUNES AGRICULTEURS

Avec des contribution très variées des personnes qui vivent  
et travaillent dans le secteur agricoles d'aujourd'hui

## Commissaire Louis Michel :

L'agriculture est un secteur stratégique de notre économie. C'est aussi une composante importante de notre société. C'est enfin une politique au cœur de l'histoire de l'intégration européenne. Dans un monde en pleine mutation à tout point de vue, il est sain que le monde des agriculteurs et particulièrement les jeunes agriculteurs, engage une réflexion sur l'avenir de leur activité dans ses multiples dimensions : économique, sociale, rurale, environnementale, sanitaire, diversité et indépendance alimentaire etc. L'avenir de l'agriculture concerne 100% de la population européenne et pas seulement 2,5% comme certains le croient. Beaucoup de réformes ont été réalisées par le monde agricole au cours de ces dernières années. Les propositions de la Commission visent à offrir précisément des perspectives de développement durable à ce secteur. Je suis convaincu que les jeunes agriculteurs européens participeront pleinement à cette entreprise collective. L'agriculture européenne mérite notre reconnaissance et une image positive !

• Commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire



Déclaration du président du CEJA	1
Déclaration du secrétaire général <b>M. F. Boel</b>	2
Qui sommes-nous et que faisons-nous ?	3
I. Informations sur les jeunes agriculteurs d'Europe	4
II. Présidence du CEJA – les principaux acteurs <b>J. Pretty</b>	6
III. L'avenir du modèle agricole européen	10
IV. Activités <b>F. Boden, C. Veerman et J. Daul</b>	12
V. Le développement rural et le "paquet JA" <b>F. Sotte, H. Coupeau et J. Pröll</b>	19
VI. Les jeunes agriculteurs européens et l'OMC	30
VII. La promotion du secteur agricole européen	33
Les membres du CEJA	36

L'avenir de l'agriculture européenne fait l'objet d'une nouvelle donne entre la société et les agriculteurs, où l'agriculture est viable en fournissant non seulement des aliments sains, un

environnement propre et des paysages attrayants, mais en protégeant aussi et améliorant la faune sur les terres agricoles et où le public s'engage à une récompense permanente de ces "sous-produits" pour

## J'ai le plaisir de présenter le rapport d'activités de cette année ET CE POUR MON PREMIER MANDAT DE PRÉSIDENT DU CEJA

L'Europe et ses citoyens et gouvernements se trouvent aujourd'hui acculés à prendre des décisions importantes pour relancer l'économie et renforcer en même temps le modèle économique et social unique quant au respect des individus, dans des secteurs tels que le bien-être social et la sécurité alimentaire. Mais son unicité réside avant tout dans son aptitude à offrir, contrairement à de nombreux pays, des opportunités considérables en matière de compétitivité sur un marché qui se mondialise de plus en plus.

Le défi que nous devons relever ensemble consiste à essayer de sortir de l'impasse actuelle afin de parvenir à une définition pratique des valeurs du modèle socio-économique européen et d'un projet européen uni dans sa diversité.

Et le secteur agricole est prêt à relever ce défi. Nous voulons participer et offrir notre contribution afin de réaliser une économie européenne compétitive sans négliger la viabilité sociale et environnementale du modèle. Nous, jeunes agriculteurs d'Europe, devons informer la société tout entière que le modèle européen d'agriculture que nous fournissons au quotidien par nos activités agricoles est en harmonie totale avec les objectifs globaux que l'UE s'est fixés compte tenu de la nécessité de réaliser un développement et une compétitivité durables tels que les décrivent les stratégies de Lisbonne et de Göteborg.

Nous, les agriculteurs, devons renforcer un secteur toujours jeune, capable d'être dynamique, multifonctionnel, diversifié et en même temps compétitif et innovateur. Nous devons chercher les instruments pour renforcer et reconnaître les efforts déployés par les nombreux jeunes qui, chaque jour, saisissent une occasion pour eux-mêmes, leur famille et leur exploitation agricole de se lancer dans de nouveaux projets durables et compétitifs dans leurs exploitations.

Nous, les agriculteurs, devons devenir plus forts et expliquer à la société que les normes de production européennes que nos exploitations agricoles offrent constituent le noyau de chaque projet de développement structuré : sécurité alimentaire, qualité des produits et des méthodes de production et enfin et surtout, un lien solide avec le territoire et sa spécificité qui rend nos produits tellement uniques.

C'est un véritable défi pour nos jeunes agriculteurs, ainsi que pour toute personne engagée dans l'agriculture européenne, mais nous ne baisserons pas les bras. Nous sommes confrontés à l'internationalisation croissante du marché, dans un monde sans frontières et nous ne devons pas oublier non plus les défis sociaux, environnementaux et économiques que nous lance notre société.

Il est temps de nous lancer dans un processus sérieux de réflexion sur l'évolution du secteur agricole dans les années à venir et sur la façon de soutenir au mieux les exploitations agricoles dans ce puissant processus d'innovation. Nous devons aussi engager le dialogue avec des institutions et organismes opérant sur le territoire rural européen. Au sein de l'UE et des institutions nationales, nous devons promouvoir des choix cohérents capables de maintenir en place un modèle européen d'agriculture capable de soutenir le développement d'une économie compétitive et durable dans laquelle un secteur agricole jeune, dynamique et compétitif apportera sa contribution par une coordination intégrale avec tous les autres secteurs économiques et sociaux.

Nous avons déjà eu une première opportunité exceptionnelle de discuter de l'avenir de l'agriculture en 2005, quand la présidence à Luxembourg a choisi "l'agriculture de demain – un défi pour les jeunes agriculteurs" comme thème de son conseil informel et que le CEJA a été invité à discuter avec les ministres sur l'avenir de l'agriculture.

### Ce fut une expérience exceptionnelle,

mais nous espérons pouvoir la réitérer. Nous souhaitons tirer parti de cette expérience en poursuivant une réflexion plus concrète sur l'agriculture. L'agriculture européenne et sa Politique agricole commune suscitent tant de commentaires qu'il est temps pour nous, la jeune génération d'agriculteurs, de commencer à déclarer ce que le modèle européen d'agriculture a de bon et d'expliquer clairement aux citoyens de l'UE ce que vise le modèle européen d'agriculture. Nous voulons lancer un débat faisant intervenir non seulement les organisations membres du CEJA, mais aussi d'autres organisations et institutions désireuses de construire un avenir pour le secteur agricole et les régions rurales.

L'an dernier, nous avons assisté à un engagement considérable d'institutions européennes et nationales dans un certain nombre de secteurs, ainsi qu'à une participation croissante de membres nationaux au développement de stratégies communes. C'est cette capacité de dialoguer et de réunir la force de chaque organisation autour d'objectifs communs qui permet au CEJA de rester fort et respecté. C'est aussi par notre contribution commune que nous pouvons garantir des résultats importants et concrets. Nous en avons eu la preuve récemment avec l'approbation du Règlement du Conseil sur la Politique de développement rural pour la période 2007-2013. Jamais auparavant la voix de jeunes agriculteurs européens et leurs idées ne s'étaient fait entendre et prendre en compte par les institutions de l'UE avec un tel succès.

Je terminerai en remerciant tous ceux qui ont coopéré avec le CEJA ces dernières années, en espérant que nous trouverons de nombreux partenaires dans la société européenne et en vous souhaitant un bon travail pour l'avenir du secteur agricole, des régions rurales de l'Europe et de l'Union européenne dans son ensemble.

PRESIDENT DU CEJA GIACOMO BALLARI

Déclaration du président

## HENRIETTE CHRISTENSEN



Il n'est pas facile de prédire l'évolution du modèle européen d'agriculture au cours des 10 prochaines années. En dehors des explications que nous fournissons sur nos activités de cette année, nous avons consacré ce rapport d'activités à ce thème dans l'espoir de créer une certaine stabilité et des idées positives dans un secteur qui n'a cessé d'être dans le collimateur ces dernières années.

Je vous invite à examiner de plus près les visions de cette année créées par les leaders des jeunes agriculteurs européens, Mariann Fischer Boel et Cees Veemann, et un certain nombre de représentants du monde académique et d'ONG internationales, intéressés par le développement du secteur agricole au sein de l'UE.

Il n'est jamais facile de parler des tendances futures. Mais sous réserve que l'UE n'accepte pas un accord de l'OMC sur les produits agricoles trop libéral, certaines tendances pourraient s'inscrire dans le courant dominant au cours des prochaines années. Le secteur agricole des pays industrialisés du monde souffre de vieillissement, car les jeunes rencontrent des problèmes pour se lancer dans l'agriculture. L'exploitation agricole sur des terres louées est devenue monnaie courante dans l'UE, aux USA et en Australie. La réalité mondiale conduira à une concurrence accrue et pousse déjà des jeunes de plus en plus nombreux au sein de l'UE à envisager d'exercer leur activité dans un autre pays, en partie à cause de normes moins contraignantes et/ou de prix de la terre plus faibles.

Suite au changement de la réalité agricole européenne, des organisations de jeunes agriculteurs dans un certain nombre d'États membres ont entamé en 2005 de sérieuses réflexions sur l'avenir de l'agriculture. C'est le cas du BDL, l'organisation de jeunes agriculteurs allemands qui a organisé deux conférences sur la définition de l'agriculture allemande d'ici 2015 et comment évoluer dans la nouvelle réalité globale, tandis que le groupe de jeunes agriculteurs français (JA) a consacré son rapport annuel à



l'avenir de l'agriculture française. L'association de jeunes agriculteurs hollandais (NAJK) a lancé un projet de grande envergure intitulé "De nouvelles voies pour jeunes entrepreneurs", avec un certain nombre de conférences et de discussions conçues pour motiver les jeunes entrepreneurs à regarder au-delà de leur entrepreneuriat actuel. De plus, on assiste à la naissance des liens plus étroits entre les ministères et les organisations de jeunes agriculteurs un peu partout en Europe dans le but de définir la vision de l'avenir des modèles nationaux d'agriculture.

Les projets nationaux revêtent des formes différentes et la vision du secteur semble varier d'un État membre à l'autre. D'après notre expérience toutefois, le CEJA est mis à contribution dans le cadre de chaque projet national, avec des demandes d'informations sur des innovations, possibilités et stratégies réalisées dans d'autres États membres. Nos membres nous demandent souvent aussi d'identifier de jeunes agriculteurs d'autres États membres désireux de raconter "leur histoire" en informant d'autres jeunes agriculteurs sur leur propre expérience d'échec et de réussite lors du développement de nouveaux produits, de la découverte de nouveaux marchés, etc.

Ce n'est bien sûr pas la première année où nous recevons ce genre de requêtes, mais c'est la première année où nous en recevons autant. Nous avons commencé à répondre à cette nouvelle tendance en organisant un certain nombre d'événements européens qui permettront l'échange d'expériences sur des innovations actuelles de 2005, et nous avons l'intention, comme vous pourrez le lire dans le texte suivant, de continuer sur notre lancée dans les années à venir.

Le projet de l'Union européenne était avant tout conçu pour assurer la paix et plus tard pour assurer la prospérité via la création du marché commun. Maintenant, il s'agit de devenir une puissance globale. Mais le projet de l'UE vise aussi à l'intégration des personnes. Comme les agriculteurs vivent souvent dans des lieux éloignés et que la route vers Bruxelles est souvent longue, les échanges européens représentent un outil fondamental qui servira à rapprocher l'Europe de ses citoyens ruraux. Et comme l'objectif réel de ces échanges est de fournir, à la fin de la journée, de nouvelles idées aux entrepreneurs agricoles sur la façon de réussir dans l'agriculture de l'avenir, ces échanges plutôt simples sur l'entrepreneuriat peuvent devenir un puissant outil pour générer une croissance, voire des emplois, dans l'économie des zones rurales de toute l'UE. Nous devons donc multiplier ces moments à l'avenir, au lieu de les réduire. Pour créer l'Europe, nous devons créer des Européens.



## Mariann Fischer Boel :

C'est un défi, mais un moment captivant pour les agriculteurs de l'UE. Les réformes de la PAC que nous avons adoptées jettent des bases solides sur lesquelles les agriculteurs peuvent construire leur avenir – libérés des anciennes contraintes des sempiternels formulaires à remplir et de la gestion des subsides. Et les nouvelles règles de développement rural que nous avons acceptées pour la période de 2007 à 2013, si elles sont soutenues par le financement approprié, apporteront aux agriculteurs une aide précieuse en affinant leur avantage concurrentiel et en respectant les normes environnementales attendues par le public. Les décideurs ont du pain sur la planche. Nous devons faire en sorte que les réformes fonctionnent en douceur sur le terrain. Nous devons étendre leurs avantages à d'autres secteurs, notamment celui du sucre, du vin, des fruits et légumes. Et nous devons négocier un marché équilibré sur l'agriculture au cycle de Doha – un événement qui offrira de nouvelles opportunités aux agriculteurs dans les pays en développement et au sein de l'UE. Je m'engage à faire ma part de ces tâches. Je compte sur nos jeunes agriculteurs pour saisir les opportunités offertes par notre cadre stratégique et remporter la bataille au profit de la prospérité de leurs idées, leurs compétences et leur dynamisme.

• Membre de la Commission européenne chargée de l'agriculture et du développement rural

L'alimentation est un bien vital pour l'homme. Sachant que la surface de production mondiale reste la même alors que la population à nourrir augmente, l'agriculture a encore de

beaux jours devant elle. Elle est aussi appelée à assumer de nouvelles missions, notamment à fournir de l'énergie. C'est pourquoi en tant que président de Jeunes agriculteurs, je crois fondamentalement à

## Qu'est-ce que le CEJA ?

Le Conseil européen des jeunes agriculteurs ou CEJA a été fondé à Rome en 1958. Aujourd'hui, le CEJA compte 25 organisations de 19 États membres de l'UE, deux membres observateurs et un membre associé de Bulgarie. Nous représentons ensemble environ un million de jeunes agriculteurs en Europe. Le CEJA a aussi des liens très forts et coopère étroitement avec des organisations de jeunes agriculteurs des autres États membres de l'UE.

Le rôle du CEJA est de promouvoir l'agriculture et les zones rurales dans toute l'UE. Nous réunissons des jeunes agriculteurs européens pour discuter et échanger des points de vue et partager des expériences. Le CEJA ne représente ni ne dépend d'aucune idéologie politique et il englobe toutes les catégories de jeunes agriculteurs et de jeunes intéressés par un avenir dans l'agriculture. Pour adhérer au CEJA, il faut que l'organisation soit représentée au niveau national et qu'elle couvre tous les secteurs. Certaines organisations membres du CEJA représentent aussi la jeunesse rurale.

Quelques organisations ont malheureusement décidé de quitter le CEJA à la fin de 2004, et en 2005 le CEJA comptait 22 organisations membres, deux membres observateurs de 19 États membres et un membre observateur de Bulgarie. Le CEJA espère toutefois accueillir bientôt des organisations de jeunes agriculteurs des nouveaux États membres et vise à maintenir son réseau dans toute l'Union européenne élargie.

## Origine

Après une série de contacts bilatéraux, les organisations représentant les jeunes agriculteurs des six membres initiaux de la CEE se sont rencontrées à Rome du 15 au 18 décembre 1958 afin de mettre sur pied une organisation européenne de jeunes agriculteurs. Ces organisations ont jugé nécessaire de concentrer leur action au niveau européen et de participer concrètement à la réalisation de l'intégration européenne. Elles décidèrent à cette fin de créer un "Comité d'Entente" qui s'est appelé plus tard "Conseil européen des jeunes agriculteurs".

## Pourquoi le CEJA ?

Le CEJA est la seule voix représentant les jeunes agriculteurs d'Europe. Une organisation européenne est nécessaire car les directives de la politique agricole européenne sont décidées au niveau de la Communauté.

Le CEJA entretient des contacts réguliers avec les institutions européennes, les décideurs et organisations traitant de l'agriculture, et participe à 19 groupes consultatifs agricoles de la Commission européenne.

*Le besoin d'approche indépendante se fait aussi sentir quand il s'agit de défendre les intérêts de jeunes qui entrent dans l'agriculture ou envisagent un avenir dans cette branche. Cette nouvelle génération a un certain nombre de requêtes et d'opinions spécifiques concernant les moyens de faciliter l'accès à une carrière dans l'agriculture pour les jeunes. La jeune génération a des besoins spécifiques de formation et d'informations, et demande aussi un encadrement et des conseils pendant la période d'installation et pendant les premières années de reprise d'une exploitation. De plus, les jeunes agriculteurs manquent souvent d'argent et doivent louer une partie en proportion plus grande de leurs terres que les agriculteurs établis de longue date. Cela les rend plus sensibles aux fluctuations du marché et aux bouleversements structurels au cours des premières années suivant l'installation. Tout cela signifie qu'une voix européenne indépendante pour les jeunes agriculteurs continuera d'être une nécessité vitale à l'avenir.*

## Préoccupations du CEJA pour 2005

- Conditions spéciales et encouragements économiques pour les entrepreneurs agricoles qui débutent.
- Inverser le processus de vieillissement de la population agricole professionnelle.
- Lutter pour un commerce sûr et équitable plutôt que le libre-échange au sein de l'OMC.
- Participer activement à la définition de la politique de développement de l'UE de demain.
- Améliorer l'image de marque de l'agriculture européenne au travers d'un dialogue avec les consommateurs et de la protection de ces derniers.
- Contribuer à garantir un élargissement réussi sur tout le territoire rural de l'UE.
- Discuter de systèmes de support supplémentaires dans l'agriculture européenne.
- Informer, encourager le dialogue et renforcer la création de réseaux entre les jeunes agriculteurs et leurs organisations en Europe.

## Objectifs du CEJA

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT de l'agriculture et des zones rurales au sein de l'UE

INFORMER, FORMER, ORGANISER ET REPRÉSENTER les jeunes agriculteurs en Europe

FACILITER LES CONDITIONS pour les jeunes qui décident de faire carrière dans l'agriculture

SERVIR DE FORUM de communication et de dialogue entre les jeunes agriculteurs d'Europe

INFORMER LA SOCIÉTÉ sur les rôles de l'agriculture

Depuis sa fondation, la présidence du CEJA a été assurée par Rainero (I); Souplet (F), Cougny (F), Monticone (I), van Noord (NL), Horstmaier (D), Coanet (F), Barr (UK), Böge (D), O'Brian (IRL), Bastian (F), Gaasch (L), Falco (I), Lee (UK), Puech d'Alissac (F), Wichert (D), Marmier (F), Ballari (I)

Au dessous de gauche à droite:  
Filippo Valentini & Henriette Christensen

l'avenir de notre métier. A nous les jeunes agriculteurs de définir l'orientation que nous voulons donner à notre agriculture. Et n'oublions pas : un métier qui se renouvelle est un métier qui vit.  
BERNARD LAYRE : Le président de l'organisation de jeunes agriculteurs français (JA) ■

Qui sommes-nous et que faisons-nous ?

## Figures EU-25

### LE TAUX DE JEUNES AGRICULTEURS

#### EN MOYENNE DANS L'UNION EUROPÉENNE\*

• **Plus de 27%** d'exploitants individuels sont âgés **d'au moins 65 ans** (près de 40% en Italie et 46% au Portugal)

• 49% des exploitants individuels dans l'UE des 25 ont 55 ans ou plus

• **Moins de 9%** des exploitants individuels dans l'Union européenne élargie ont **moins de 35 ans** (moins de 7% dans l'UE des 15)

Autrement dit, la moitié des exploitations agricoles dans l'UE appartient à des agriculteurs de plus de 55 ans et une sur trois exploitations environ appartient à des agriculteurs de plus de 65 ans, tandis que moins d'une exploitation sur dix dans l'UE des 25 appartient à des agriculteurs de moins de 35 ans.

**Le taux de jeunes agriculteurs varie d'un État membre à l'autre**, le taux le plus important de jeunes agriculteurs de moins de 35 ans se trouve en Pologne (16%), Autriche (13%) et Allemagne et Irlande (12%). Le taux le plus faible est enregistré au Portugal (3%), en Italie, Slovaquie et au Royaume-Uni (4%).

**L'âge moyen dans les exploitations agricoles augmente, tandis que le nombre d'agriculteurs diminue.**

**Le secteur agricole a vieilli au cours des deux dernières décennies :**

le taux d'exploitants agricoles de plus de 55 ans est passé de 47% en 1980 à 53% en 2003 (comparaison UE9), tandis que le taux de jeunes agriculteurs par rapport au nombre total d'agriculteurs est resté relativement stable. Le nombre total d'agriculteurs connaît toutefois un sérieux déclin.

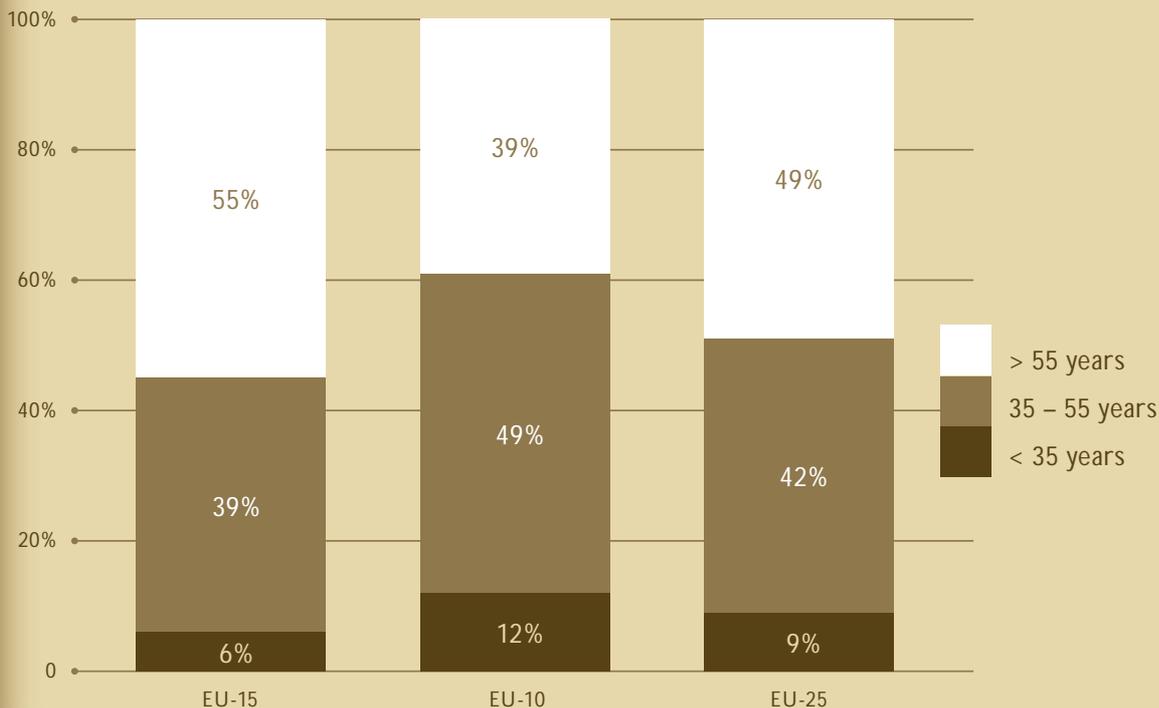
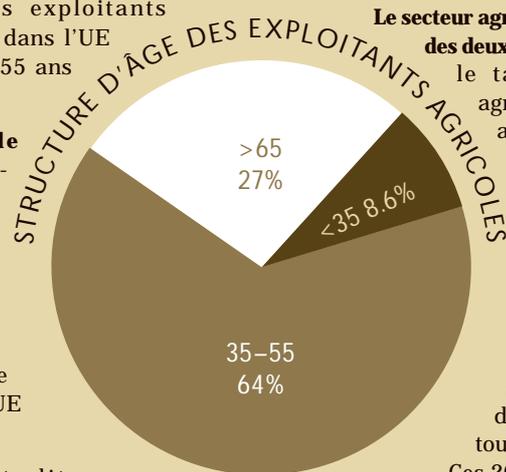
Ces 20 dernières années, on a enregistré une **diminution de 50% du nombre d'agriculteurs**, tandis que

les 50% restants doivent exploiter ou conserver la même quantité de terres.

Le Portugal est le pays au taux le plus élevé d'agriculteurs âgés : 46% des exploitants ont plus de 65 ans et 70% plus de 55 ans. Ces taux sont de 40% et 65% pour l'Italie, tandis qu'ils sont de 34% et de 57% pour la Slovaquie !

L'étude de 2003 sur la structure des exploitations agricoles a été menée pour la première fois dans les nouveaux États membres qui ont rejoint l'UE en mai 2004. Si la situation dans les anciens États membres continue d'empirer, avec un taux de jeunes agriculteurs juste au-dessus de la barre des 6%, les résultats pour les nouveaux États membres sont plus encourageants, avec une structure d'âge plus jeune.

En moyenne, les jeunes agriculteurs représentent 12% du total, avec moins de 40% d'agriculteurs de plus de 65 ans. La situation est toutefois comparable aux normes de l'UE des 15 pour des pays tels que la Slovaquie (3,9%), la Hongrie (5,8%), Malte (5,9%), Chypre (6,5%) et la Lituanie (7,1%).



**J**e suis fermement convaincu qu'un environnement propre est bénéfique pour le secteur agricole. Nous avons donc besoin des bons encouragements pour les futurs agriculteurs – les

agriculteurs soucieux de l'environnement devraient gagner plus. C'est pourquoi il nous faut une politique agricole de l'UE : créer un marché équitable avec des normes égales et garantir que les agriculteurs

Selon une publication Eurostat, "Pleins feux sur les statistiques de 29/2003", les exploitations des jeunes agriculteurs de l'UE des 15 sont plus spécialisées, plus grandes, emploient un personnel plus nombreux et les jeunes agriculteurs sont plus nombreux à travailler à plein temps que la moyenne pour le secteur.

Le taux de jeunes agriculteurs est supérieur pour des exploitations spécialisées dans l'horticulture ou dans la production de porcs ou de volailles, tandis que le taux d'agriculteurs de plus de 55 ans est supérieur (60%) pour des exploitations spécialisées dans la monoculture (vignes, oliveraies, vergers, etc.) et les cultures mixtes.

Des jeunes agriculteurs plus nombreux tiennent les comptes de l'exploitation et font de l'agriculture biologique plus souvent que tout autre groupe d'âge du secteur.

Une exploitation dirigée par une personne de moins de 35 ans occupe en moyenne 1,0 unité de travail annuelle (UTA), 20,4 hectares de superficie agricole (SA) et 22,7 unités de gros bétail, par rapport à 0,7 UTA, 10 hectares de SA et 7,5 unités de gros bétail en moyenne pour l'exploitation dirigée par une personne de 55 ans ou plus.

Les moins de 35 ans possèdent 44% des terres qu'ils exploitent, contre 73% pour les plus de 55 ans ; tandis qu'environ 70% de moins de 35 ans travaillent à temps partiel, ce taux est de 80% dans le groupe d'âge de 55 à 64 ans, et de plus de 90% pour les plus de 65 ans.

JEUNES AGRICULTEURS (&lt;35 ANS) – POURCENTAGE DU TOTAL



POR\* : Portugal UK\*\* : Royaume Uni

\*Eurostat, Étude sur la structure des exploitations agricoles, résultats de l'étude de 2003.

soient rémunéré pour les services environnementaux qu'ils fournissent. ARJAN BERKHUYSEN : Président du groupe de travail agricole du Bureau de l'Environnement Européen ■

### GIACOMO BALLARI ■ ITALIE



J'ai 30 ans, je suis marié avec une femme de ma région (Piémont, en Italie du Nord) et nous avons deux fils, Nicolò et Federico. Ma femme, Nadia, enseigne à l'école locale, mais elle m'aide souvent à la ferme, notamment pour les ventes directes.

Je produis du lait, des céréales et du miel. J'ai repris la ferme laitière de mes parents en 1998, mais ceux-ci vivent toujours à la ferme et nous aident de temps à autre.

Depuis la reprise, j'ai continué à produire du lait et j'ai aussi diversifié la production avec du miel organique. Je vends du miel en coopération avec quelques autres apiculteurs à des magasins de la région et directement à la ferme. Les deux activités me permettent d'être en contact direct avec les consommateurs et d'essayer de répondre à leurs demandes de produits locaux de qualité.

J'ai récemment demandé une aide publique afin de rendre mon exploitation plus compétitive sur le plan de la productivité et de l'emploi en la plaçant sur le réseau local de tourisme à la ferme. Je souhaite intensifier mes contacts avec des consommateurs qui sont, selon moi, les partenaires réels pour l'avenir de mon entreprise agricole et je veux faire partie d'un véritable projet de développement pour protéger et promouvoir la culture et les traditions de mon territoire qui sont basés sur des produits de qualité.

Être agriculteur est un style de vie pour moi. J'aime la vie à la ferme et je suis heureux d'offrir à mes enfants la possibilité d'être aussi proches de la nature. Mais il est bien sûr important d'avoir une exploitation capable d'offrir des moyens de subsistance satisfaisants pour moi et pour ma famille.

Quant à ma production de lait, elle a atteint une limite où il est temps de faire un choix catégorique : étendre la production ou abandonner les vaches laitières ? C'est une décision difficile à prendre, mais j'envisage sérieusement de mettre mon quota

laitier et mes vaches à la disposition d'un autre jeune agriculteur qui souhaite étendre sa production. L'abandon de la production laitière signifiera en même temps que je convertis ma production de blé de fourrage pour animaux en ajoutant de nouveaux produits de vente directe pour la consommation humaine.

Je dois admettre que ma véritable passion est l'apiculture – car c'est un univers à part. Je produis différents types de miel, un peu de pollen, du propolis et de la gelée royale. Être apiculteur signifie parcourir de grandes distances pendant la période de récolte afin de pouvoir produire différents types de miels (selon la floraison). Je voyage aussi au printemps, mais c'est pour prêter mes abeilles à des agriculteurs qui souhaitent polliniser des fleurs. 10 à 15% des abeilles ne survivent pas au froid de l'hiver et je dois donc en acheter de nouvelles chaque printemps. Comme le printemps commence plus tôt dans les régions du Sud de l'Italie, j'achète principalement mes abeilles dans ces régions. J'ai trouvé d'excellents agriculteurs surtout en Sicile, mais aussi dans d'autres régions du Sud de l'Italie, avec lesquels j'ai établi de bonnes relations de travail.

Les consommateurs me demanderont davantage de miel dans les années à venir, c'est pourquoi j'envisage d'engager un travailleur agricole pour m'aider dans les aspects plus concrets de l'exploitation agricole. Grâce à l'aide de quelques collaborateurs extérieurs, j'essaie en outre d'étendre notre réseau de vente sous notre propre label, une initiative qui couvrira bientôt, je l'espère, l'ensemble de notre production.

Présentation de chaque membre de la présidence et de son exploitation agricole innovatrice, ses responsabilités nationales et ses responsabilités au sein du CEJA.



Le maintien du modèle européen d'agriculture est directement lié à l'existence et à la réussite des jeunes agriculteurs. Seuls des jeunes entrepreneurs agricoles, innovateurs et orientés vers le marché peuvent produire un modèle européen d'agriculture qui, tout en conservant ses spécificités, s'adapte aux réalités futures générées par les exigences changeantes et de plus en plus élevées des consom-

## ERIK JENNEWAIN ■ ALLEMAGNE

Avec mon père, j'exploite une ferme de 160 ha à 100 km au Sud de Francfort. Nous produisons du blé, de l'orge, des betteraves rouges, des fleurs et nous élevons 400 cochons. Nous vendons environ 10% des cochons directement à la ferme et nos fleurs dans notre champ, ce qui permet aux gens de venir les cueillir eux-mêmes.

Mon père et moi avons réussi à établir une bonne entente et en 2002, je suis devenu propriétaire de 50% de la ferme. Comme je travaille à temps plein à la ferme, j'ai établi une coopération avec des collègues afin de réduire les coûts d'investissement, en particulier dans du matériel agricole. À l'heure actuelle où les prix des produits agricoles sont bas, il est de plus en plus important de trouver d'autres moyens de s'assurer des revenus. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes lancés dans la production de fleurs en l'an 2000. Dès 1986, nous vendions environ 10% de nos cochons directement à la ferme.

Quand la Politique agricole commune a été réformée en 1992, nous nous sommes mis à réfléchir à un autre moyen de gagner de l'argent qui dépende moins d'un changement de politique. En 1992, nous avons lancé un nouveau secteur d'activité dans l'hôtellerie. Aujourd'hui, nous gérons un hôtel 3 étoiles et un restaurant à la ferme, en partie dans les anciens bâtiments de ferme. Nous avons 18 chambres (38 lits), 2 salles de réunions, un restaurant (avec terrasse) pour 140 personnes et nos hôtes sont principalement des hommes d'affaires et des entreprises locales qui organisent des réunions dans nos salles de conférences. Pour l'hôtel, nous avons 5 employés à temps plein et plusieurs à temps partiel. Avec cette activité hôtelière en partie basée à la ferme, nous avons créé 8 emplois, mais je voudrais souligner que nous continuons à être agriculteurs dans l'âme : non seulement mon père et moi gérons l'exploitation, mais nous utilisons aussi de nombreux produits de la ferme dans notre restaurant.

Notre prochain projet consiste à étendre les services de la ferme pour des collègues, à augmenter en taille (si possible), à augmenter la capacité des salles de réunions de l'hôtel, à créer un cadre de beauté et à obtenir la norme quatre étoiles.

Depuis 1999, je suis membre du BDL, l'organisation des jeunes agriculteurs allemands. En 2000, j'ai été élu président de l'État fédéral Rhénanie-Palatinat. Depuis 2003, je suis président du Bund der Deutschen Landjugend. En 2005, j'ai été élu vice-président du CEJA.



## PETER SZASZ ■ HONGRIE

Mon objectif était d'avoir une ferme très performante. Pour cela, je me suis lancé dans l'hydroponie sous serre avec des grandes surfaces de production. Je suis en train de construire une serre pour cultiver 1 ha de salades, mais mon projet final est de produire 1 ha de tomates, 1 ha de concombre et 3 ha de salades.

Pour assurer de tels volumes avec 15 personnes pour l'ensemble des étapes de travail, j'ai investi dans du matériel de haute qualité. Les salades, par exemples, sont sur des planches mobiles qui avancent sur un tapis, un petit peu chaque jour et ceci pendant 28 jours. Au fur et à mesure de leur avancée, elle sont sur un substrat différent et adapté à leur niveau de croissance. A la fin du cycle, elles sont ramassées et emballées à la main. C'est vrai que cela demande des conditions de production exigeantes, mais cette exigence au niveau du substrat ou de l'ambiance rend les pesticides inutiles et assure une bonne stabilité au niveau du produit.

Cette création de serre n'a pas été quelque chose de facile, notamment au niveau du financement qui s'élève tout de même à deux millions d'euros. J'ai reçu une aide à l'installation et d'autres aides Communautaires, j'ai financé le reste par des emprunts bancaires.

La taille relativement grande de la ferme pour une exploitation européenne me permet de négocier directement avec les supermarchés, car je peux garantir à moi tout seul les livraisons quotidiennes pour une certaine quantité de produits. Mes serres sont proches de Budapest, la capitale de la Hongrie, et le système de transport s'est amélioré entre temps, ce qui me permet de livrer des légumes frais tous les jours aux supermarchés.



mateurs et par les orientations vers le libre échange de l'OMC. Il est nécessaire d'associer un plan d'exploitation moderne et un modèle de gestion à la préservation du paysage, à l'environnement, à la culture et à la tradition, en insistant sur l'importance et le rôle des jeunes agriculteurs. C'est la raison pour laquelle les mesures d'aide aux JA et

## ALBERT FALIP GASULL ■ ESPAGNE



Avec mon père, je gère une exploitation de 250 hectares (100 ha qui nous appartiennent et 150 ha loués) dans la région de Catalogne, en Espagne. Nous produisons essentiellement des amandes, des olives et des céréales.

J'ai commencé très jeune à aider mon père et il était clair pour moi que mon avenir était à la ferme que possède ma famille depuis de nombreuses générations. J'ai étudié l'agronomie à l'université et j'utilise encore les connaissances théoriques de temps à autre dans ma ferme.

Je suis devenu le propriétaire en 1999, mais en raison d'un détail technique de la législation, je n'ai pas pu bénéficier de l'aide à l'installation. Comme je travaillais depuis longtemps à la ferme, j'avais profité d'une partie des revenus avant d'en devenir le propriétaire et n'avais donc pas droit à l'aide.

Quand je suis devenu le propriétaire, j'ai décidé de revoir l'orientation de la production afin de devenir plus compétitif.

Les objectifs principaux de ce travail consistaient à orienter la production vers le marché, augmenter la diversification et produire avec une valeur ajoutée. Il faut dire toutefois qu'il y a une limite naturelle aux idées innovatrices ou à l'optimisation économique dans ma région, car nous souffrons du manque d'eau.

Depuis que je suis devenu le propriétaire, nous avons augmenté la superficie des terres pour les amandes (+ 100%) et les oliviers (+ 100%). En ce qui concerne les olives, j'ai choisi une variété locale tout à fait rare. J'ai aussi décidé de convertir une partie de la terre utilisée pour les céréales en terre à colza pour la production de biodiesel. Je pense qu'au fil des années je commencerai

à moins produire de céréales et à exploiter la terre pour un autre usage.

Il est important pour moi d'avoir des produits régionaux de qualité. Avec d'autres agriculteurs, nous demandons des labels spéciaux pour notre variété locale d'amandes et d'olives.

L'un de mes futurs projets consisterait, en coopération avec 3 autres agriculteurs, à lancer la production de plantes aromatiques méditerranéennes.



Prof. Jules Pretty FRSA, FIBiol

L'avenir de l'agriculture en Europe réside dans la redéfinition de son rôle d'activité multifonctionnelle. Elle ne se limite pas à produire des aliments, des fibres et de l'huile. Elle contribue à de nombreux services environnementaux cruciaux, ainsi qu'aux cultures de communautés rurales. Les agriculteurs de l'avenir réussiront s'ils sont capables de porter au maximum leurs contributions à ces services environnementaux, qu'il s'agisse de biodiversité, valeur du paysage, piégeage du carbone, qualité de l'eau ou lutte contre les inondations, puis de persuader le public que ces services sont précieux et valent bien le prix auquel on les paie.

• Directeur du département de sciences biologiques Université de l'Essex, Royaume-Uni

aux jeunes entrepreneurs désireux d'investir dans le monde agricole et rural sont si importantes. FIRMINO CORDEIRO : Président de l'organisation de jeunes agriculteurs portugais AJAP ■

Une agriculture durable et eco-sociale dans tout le pays est l'exigence pour le future des exploitations familiale. Comme base pour ce développement le Modèle européen de



## LAURENT FISCHER ■ FRANCE

Mon nom est Laurent Fischer, je suis Français et me suis installé en 1995 près de Strasbourg. Avec mon frère, nous avons créé une société, un GAEC, pour assurer la conduite de l'exploitation. Ce type de société assez spécifique qui est appelé GAEC (Groupement Agricole d'exploitation en Commun) permet de simplifier le travail à plusieurs. En plus je ne suis pas seul avec mon frère sur l'exploitation, nous avons un ouvrier.

Il y a deux ateliers de production, la partie végétale et la partie animale. Le GAEC exploite 70 hectares, dont 35 sont du maïs, 12 du blé, 12 en betterave à sucre, 3 en tabac et le reste en jachère. L'autre atelier est une production de 14000 poules pondeuses.

Dès mon arrivée, on a investi dans une fabrique d'aliment à la ferme. L'objectif étant bien entendu d'utiliser cette farine pour l'alimentation des poules pondeuses. A présent, nous faisons de grosses économies sur l'alimentation des poules pondeuses et donc on augmente nettement notre marge brute, dans le même temps cela nous permet d'avoir une meilleure maîtrise de la composition de l'alimentation.

Trois ans après, en 1998, mon frère et moi nous sommes lancé dans une nouvelle production, le tabac. A cette époque il y avait une forte demande de la part des coopératives qui incitait à la production.

L'objectif était de rester compétitif donc de trouver des solutions adaptées à la situation. Concernant le passage à la production de tabac par exemple, le but est de maximiser la marge brute sur ses terres. En effet, notre exploitation se trouve en zone périurbaine, très proche d'une ville de 17000 habitants. Cela signifie que, pour nous développer et pour augmenter notre revenu, on ne peut envisager un agrandissement. Il faut donc valoriser au maximum les 70 hectares que nous possédons, d'où cette culture a forte valeur ajoutée qu'est le tabac.

A l'avenir, nous allons introduire une nouvelle production: une oléagineuse pour la production d'huile. Avec une oléagineuse il y a deux produits à exploiter, tout d'abord l'huile, pour remplacer le carburant des tracteurs, mais aussi les tourteaux (c'est à dire les résidus suite au pressage) pour substituer en grande partie le coût du soja dans la nutrition des poules. La mécanisation totale de la récolte de tabac est une idée à développer pour faire face à la réforme du secteur tabac.

L'autre objectif lié aux précédents est de coopérer de plus en plus avec les autres agriculteurs. C'est déjà le cas pour la commercialisation car on vend en coopérative, mais maintenant on voudrait l'appliquer à notre appareil de production par l'achat d'outils en commun. Que ce soit pour la presse à huile ou alors le matériel pour la production de tabac, il est plus intéressant pour nous de passer par une CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), c'est à dire créer une association avec des agriculteurs voisins pour l'achat du matériel.

Selon moi, à travers les collaborations entre agriculteurs (GAEC et CUMA), on peut trouver beaucoup de solutions aux problèmes rencontrés



## CEJA présidence

GIACOMO BALLARI :  
Communication avec la presse • OMC et autres négociations commerciales sur des produits agricoles  
• Relations avec les consommateurs, y compris TELLUS • La PAC actuelle et les jeunes agriculteurs

ERIK JENNEWEIN :  
Trésorier • Le secteur agricole et les zones rurales d'ici 2020  
• Les visions d'avenir de la PAC

PETER SZASZ :  
Exploitation agricole innovatrice (OGM, bio-masse, production de qualité, coopération...) • Élargissement futur et relations avec de nouveaux États membres

ALBERT FALIP GASULL :  
Développement rural, y compris politiques d'installation pour jeunes agriculteurs  
• Produits méditerranéens

LAURENT FISCHER :  
PEJA (formation et information de jeunes agriculteurs) • Gestion des risques dans l'agriculture

l'agriculture reflète le rôle multifonctionnel que l'agriculture joue dans l'héritage naturel, la diversité des paysages et des produits alimentaires. ELISABETH KÖSTINGER :  
Présidente femme de la Jeunesse rurale autrichienne ■



## IL EST TEMPS DE LANCER DES RÉFLEXIONS SUR LE MODÈLE EUROPÉEN D'AGRICULTURE QUE NOUS VOULONS POUR L'AVENIR

### Plan d'action du CEJA pour les prochaines années

**L**e secteur agricole européen a subi, au cours de la dernière décennie, un certain nombre de changements, à savoir l'élargissement de l'UE de 15 à 25 membres, trois réformes de la PAC et une série de négociations commerciales de l'OMC englobant aussi l'agriculture. Des incertitudes se sont fait jour, en raison des pressions extérieures exercées par les principaux pays exportateurs du monde et des pressions internes liées d'une part à l'avenir de l'UE dans le sillage du vote français et néerlandais sur la constitution et d'autre part au manque de consensus sur la définition du niveau de financement par l'UE pour la prochaine période de 7 ans. Un désaccord qui a conduit certains leaders de l'UE à faire valoir que l'UE et son secteur agricole sont démodés et qu'il faut "mettre la PAC au rebut", la seule solution pour surmonter la crise budgétaire au sein de l'UE.

Notre objectif est d'exploiter les actions de communications réalisées par le passé (voir tableau page 11) afin de développer le plan d'action pluriannuel couvrant les réflexions externes et internes. Externes pour garantir un dialogue direct entre les citoyens et les jeunes agriculteurs afin d'identifier les attentes de la société, et internes pour refléter les domaines du secteur agricole où des innovations s'imposent afin de parvenir à une croissance viable et durable.



#### DÉBAT SUR les nouvelles réalités dans l'agriculture de l'UE

**C**oncrètement, la nouvelle présidence du CEJA a consenti à lancer un processus de réflexion sur le mode de développement du modèle européen d'agriculture au cours de

la prochaine décennie, et ce sans ignorer des requêtes plus immédiates telles que la réforme de l'organisation du marché commun pour le vin. Le présidium composée de tous les membres nationaux du CEJA a accepté la proposition. L'étape suivante consiste à intégrer d'autres acteurs de l'UE.

Nous voulons être une plate-forme de débats pour toute l'UE afin de motiver les institutions de l'UE (Conseil de l'UE, Commission européenne, Parlement européen, le Comité économique et social et le Comité des régions) à entamer des réflexions sur le modèle européen d'agriculture dans une décennie, en coopération avec le CEJA.

Nous espérons réaliser aussi un certain nombre de "séminaires CEJA" afin de donner aux jeunes agriculteurs actuels et futurs de l'Europe quelques idées concrètes sur les possibilités de trouver un équilibre entre la compétitivité, l'innovation, la diversification, la multifonctionnalité et le maintien des normes de l'UE à un niveau élevé dans le secteur agricole européen en réaction à la réalité globale.

Enfin, dans le cadre de ces débats, nous espérons établir un groupe de travail qui devra identifier un certain nombre de scénarios pertinents sur la manière dont la politique commerciale et agricole peut évoluer à l'avenir. Ces différents scénarios pourraient alors servir d'exemples à présenter au grand public pour illustrer ce à quoi le modèle européen d'agriculture pourrait ressembler dans 10 ans.

**M**argot Wallström, vice-présidente de la Commission européenne chargée des Relations institutionnelles et de la Stratégie de communication, a lancé un plan d'action en juillet 2005 afin de surmonter une partie de la crise identitaire de l'UE: "Ce n'est pas un simple problème de communication, c'est une raison d'être du projet européen", a-t-elle déclaré, en soulignant aussi le besoin pour la Commission européenne de devenir plus locale, plus efficace et plus ouverte aux besoins et exigences des citoyens.

**A**près son élection en mai 2005, la nouvelle présidence du CEJA a décidé de suivre l'idée de Wallström et d'élaborer un plan d'action pluriannuel pour le CEJA avec l'objectif de permettre aux jeunes de la campagne de se sentir davantage intégrés dans le projet de l'UE.

## PROMOUVOIR LES INNOVATIONS dans le modèle européen d'agriculture

Il est temps de présenter des exemples concrets des réalisations de jeunes agriculteurs pour faire de leurs exploitations des entreprises viables avec des perspectives de revenus à long terme.

Des instituts de recherche publics et privés désireux d'établir un partenariat de recherche avec de jeunes agriculteurs contactent assez souvent le CEJA. Nous devons être sûrs que la recherche théorique et l'agriculture concrète interagissent de manière idéale. La recherche doit être mieux orientée vers les intérêts des agriculteurs et nous, la communauté de jeunes agriculteurs, devons commencer à suivre leurs travaux de plus près afin d'y puiser de nouvelles idées. Les jeunes agriculteurs d'Europe doivent devenir partie intégrante de projets européens de recherche agricole ; on leur demande d'identifier certains thèmes à étudier, mais aussi de s'engager dans leur réalisation, non seulement en fournissant les données, mais aussi en formant un groupe cible pour la présentation des résultats des études (intermédiaires et) définitives.

Le CEJA recherche des moyens financiers pour relancer le programme d'échange de jeunes agriculteurs (PEJA) afin de promouvoir l'agriculture innovatrice, en permettant à des jeunes agriculteurs d'Europe d'échanger des points de vue et des expériences sur des idées innovatrices en matière d'agriculture. Le nouveau lancement du PEJA serait une bonne façon d'encourager un plus grand nombre de jeunes à entrer dans le secteur et de leur permettre de se survivre à plus long terme. L'utilisation de moyens de communication modernes pourrait en outre favoriser l'obtention d'une valeur ajoutée européenne, car selon notre projet, le rapport établi après chaque visite doit s'ajouter sur le site web du CEJA et le CEJA doit préparer tous les mois un résumé de toutes les visites à tous les membres.

Le CEJA espère aussi créer un projet éducatif européen basé sur des modules, à réaliser dans des universités européennes pour des leaders de jeunes agriculteurs européens dans le cadre d'un processus d'apprentissage permanent, avec l'objectif de leur donner une éducation européenne sur un certain nombre de thèmes pertinents liés à l'agriculture. Une fois de plus, l'utilisation d'outils modernes de communication augmenterait la valeur ajoutée européenne, car les leçons et conférences seraient filmées et mises à la disposition des membres du CEJA pour une utilisation interne.

LE CEJA EST EN CONTACT DIRECT avec les organisations de jeunes agriculteurs nationaux et a une longue tradition dans les secteurs suivants :

- 1 • Transmettre les politiques de l'UE au niveau national aux leaders des jeunes agriculteurs dans toute l'UE via des séminaires du CEJA. Nous invitons à ces séminaires un certain nombre de spécialistes (hommes politiques, chercheurs, fonctionnaires, représentants d'ONG, agriculteurs, etc.),
- 2 • rapprocher les jeunes agriculteurs de l'UE désireux d'échanger des expériences et des points de vues sur l'agriculture de l'UE via le programme d'échange de jeunes agriculteurs (PEJA) et
- 3 • aider des jeunes à se réunir dans des organisations de jeunes agriculteurs nationaux (programme phare).

Au cours de la dernière décennie, nous avons développé la communication du CEJA afin de couvrir une meilleure connaissance et une meilleure image de marque de l'agriculture parmi les citoyens européens.

- 4 • Le CEJA a élaboré le matériel pédagogique appelé TELLUS, conçu pour informer les écoliers sur l'agriculture et le rôle du secteur agricole dans l'UE. À partir de ce matériel pédagogique, nous avons organisé en 2005 un deuxième séminaire pour enseignants à Bruxelles sur le thème de l'agriculture européenne.
- 5 • L'élargissement de l'UE a permis au CEJA de promouvoir le secteur agricole parmi les citoyens afin de montrer que l'agriculture est un élément essentiel du patrimoine culturel et social de l'Europe : en mars 2003, 1 000 leaders de jeunes agriculteurs de l'UE des 25 ont planté 25 arbres à Rome pour symboliser le rôle important des agriculteurs et le 1<sup>er</sup> mai 2004, le CEJA a organisé un immense marché européen ici, à Bruxelles, avec la participation de 200 jeunes agriculteurs qui distribuaient des plats locaux.

## PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT du modèle européen d'agriculture

Les jeunes agriculteurs d'Europe veulent se baser sur le matériel éducatif européen existant, préparé par le CEJA et appelé TELLUS, pour continuer à sensibiliser les écoliers européens aux réalités de l'agriculture, en créant un certain nombre d'activités nouvelles pour renforcer le dialogue direct avec la société civile, promouvoir et développer le modèle européen d'agriculture.

Nous envisageons de lancer à court terme une campagne de communication électronique entre agriculteurs et citoyens. L'idée principale consiste à étendre le site web TELLUS avec des blogs mensuels de jeunes agriculteurs afin de promouvoir le concept que

derrière chaque production agricole il y a un agriculteur. Une histoire différente dans un pays différent expliquera chaque mois la vie différente des agriculteurs et la grande diversité de l'agriculture européenne. Les blogs, visant les jeunes générations, doivent être interactifs, permettre de poser des questions et de lancer des débats.

Nous espérons créer à plus long terme un concours européen pour élire le "jeune agriculteur de l'année". Dans le cadre des blogs, nous devons offrir un prix au jeune agriculteur le plus innovateur de l'UE – un prix que celui-ci pourra utiliser par la suite pour se promouvoir lui-même/elle-même et sa production.

Le CEJA, ainsi qu'un certain nombre de nos États membres, a organisé par le passé un concours européen pour élire le jeune agriculteur de l'année. Mais l'idée a été abandonnée il y a une dizaine d'années.

Maintenant, le concours est de retour au niveau national. L'Association des jeunes agriculteurs portugais (AJAP) a, par exemple, relancé son concours annuel en coopération avec le ministère de l'agriculture et le sponsorship de la Caixa de Crédito Agrícola (banque orientée vers l'activité agricole).

Les jeunes agriculteurs devaient participer au concours, mais en raison du nombre élevé d'inscriptions, il a été décidé de diviser en pays en 3 régions. Les

3 jurys régionaux composés d'un membre de l'AJAP et d'un membre du ministère de l'agriculture ont rencontré et sélectionné les finalistes dans chaque région. Ces finalistes ont reçu la visite du jury national composé d'un représentant de l'AJAP, du ministère de l'agriculture, de la Caixa de Crédito Agrícola et présidé par un expert national agréé dans ce domaine, qui ont élu les vainqueurs de deux prix : "Jeune agriculteur 2005" et la "Récompense pour l'innovation et la technologie".

Ce concours a été rétabli afin de sensibiliser davantage le public à l'agriculture et à l'installation dans le secteur agricole, avec une priorité au niveau national.

Nous espérons aussi organiser à plus long terme d'autres marchés européens – comme celui qui s'est tenu à Bruxelles le 1<sup>er</sup> mai 2004 – dans différents environnements et lié à des événements différents afin de maintenir le contact direct entre les jeunes agriculteurs et le grand public.



offrira aux agriculteurs européens la possibilité de différencier leurs produits, et un véhicule pour développer une agriculture viable qui améliorera notre environnement, les moyens de subsistance de nos agriculteurs et la qualité de vie de leur troupeau. SONJA VAN TICHELEN : Directrice, Eurogroup for Animal Welfare ■

## 2005 Activités

### Conférence d'information de la Commission européenne SUR LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE – NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LES JA

En janvier 2005, la Commission européenne a organisé en coopération avec le Parlement européen une conférence d'information à Strasbourg sur la "Politique agricole commune – nouvelles perspectives pour les jeunes agriculteurs". 100 personnes avaient été invitées à cette conférence d'un jour et 75 d'entre elles étaient des jeunes agriculteurs de toutes les régions de l'UE élargie. Un certain nombre de personnalités européennes se sont exprimées au cours de cette conférence, à noter en particulier la participation du président du Commission Agriculture du Parlement européen, Joseph Daul, qui a présidé toute la réunion. Compte tenu des conditions changeantes du marché et des demandes croissantes et diverses des citoyens/consommateurs, nous devons nous assurer que la politique agricole est en mesure de guider l'agriculture européenne à l'avenir et de promouvoir l'innovation du secteur et de l'entreprise que de nombreux jeunes agriculteurs ont décidé de lancer. Telle était l'idée principale sous-jacente à la discussion active menée pendant la conférence, avec une attention particulière accordée à la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole au niveau national. En réalité, les États membres ont la possibilité d'activer un ensemble d'outils afin de promouvoir la croissance d'un secteur agricole jeune et dynamique, mais aussi compétitif et viable et sont de ce fait en mesure de répondre aux exigences de la société.

**CONTRIBUTION DU CEJA** Pour la mise en œuvre de la réforme 2003 de la PAC en faveur des jeunes agriculteurs

La Politique agricole commune (PAC) est à un carrefour. Le Conseil a accepté en juin 2003 de réformer la PAC concernant le bœuf, le lait et les céréales en introduisant un paiement unique par exploitation découplé de la production. En avril 2004, le Conseil des ministres a décidé de réformer la Politique agricole commune pour le tabac, l'huile d'olive et les olives, le coton et le houblon. La politique européenne concernant le sucre est en cours de réforme et nous aurons bientôt une nouvelle réforme pour le secteur des fruits et légumes, ainsi que pour le vin.

Les jeunes agriculteurs d'Europe se réjouissent que la PAC réformée en 2003 a procuré une plus grande reconnaissance aux services environnementaux, de bien-être des animaux et de santé publique que les agriculteurs fournissent et espèrent que la réforme parviendra à convaincre les citoyens de l'UE que l'argent public dépensé est utile pour le modèle européen de société.

*Nous sommes heureux que la réforme accorde davantage de liberté d'entreprendre à l'agriculteur, mais nous regrettons que l'accord de réforme ait offert la possibilité d'une telle diversité de mise en œuvre au niveau nationale, où l'élément commun diminue et où les perspectives d'avenir risquent d'être mises à l'écart si les États membres n'utilisent pas tous les instruments de la réforme capables d'encourager la jeune génération à se lancer dans l'agriculture et de promouvoir la compétitivité et la viabilité dans le modèle européen d'agriculture, c'est-à-dire :*

- **Introduisant des règles d'éco-conditionnalité d'une manière logique et simple, les rendent facile à comprendre pour les agriculteurs et les citoyens et facile à mettre en œuvre pour les agriculteurs.**
- **Utilisation de la réserve nationale de 3% (article 42 paragraphe 3 du Règlement du Conseil (UE) n° 1782/2003) en accordant la priorité aux agriculteurs qui ont commencé leurs activités après 2002 et, si nécessaire, activation de la taxation sur les transferts afin de continuer à alimenter la réserve nationale.**

La réforme ne résout pas le problème de l'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs. Nous pensons qu'il est nécessaire d'analyser ce problème plus en profondeur et de proposer d'en faire un thème spécifique à analyser en détail dans le cadre de la révision à mi-parcours de 2009.

Arrière plan, vue aérienne sur : Royaume Uni

Comme le CEJA a eu des difficultés à réaliser ses séminaires CEJA "traditionnels" en 2005, nous avons participé à un certain nombre d'événements importants organisés par les diverses institutions de l'UE. Nous devons nous assurer que la solide coopération entre les jeunes agriculteurs d'Europe et les décideurs européens se poursuivra dans les années à venir.

Le modèle européen d'agriculture est important pour un Finlandais qui veut garder la campagne en vie. L'existence du secteur agricole est un moyen de maintenir la vie, la

culture et les traditions de régions moins peuplées. Si je reconnais donc que l'UE est forcée de réorganiser le secteur agricole pour renforcer la compétitivité durable de l'UE dans l'agriculture,

## QU'EST-CE QUE LES ÉTATS MEMBRES ET RÉGIONS ONT FAIT

Pour encourager une PAC pour les agriculteurs actifs ?

### L'exemple de la France (modèle de découplage historique et partiel) :

La France créera une réserve nationale afin d'offrir des Droits à paiement unique (DPU) exonérés de taxation à des jeunes qui se lancent dans l'agriculture. Les DPU ne sont transférables que dans le cadre d'un même département.

La France approvisionnera la réserve nationale par le biais de la vente de DPU. La vente de droits avec des terres sera imposée à 3% dans les cas généraux et à 10% dans les cas d'expansion au-delà d'une certaine limite qu'il reste à définir au niveau des départements. Le transfert de DPU à des jeunes entrants (sous les conditions d'obtention d'une aide à l'installation, celle-ci devant avoir lieu dans les 5 ans) ne sera pas taxé.

### L'exemple de l'Allemagne

(le modèle hybride régional) :

L'Allemagne a créé une réserve nationale de 1% (environ 5,5 millions d'euros) et offrira des DPU (droits à paiement unique) à partir de cette réserve nationale à des jeunes agriculteurs qui s'installeront après le 15 mai 2005 et avant le 16 mai 2007.

Les DPU offerts au jeune agriculteur qui s'installera en 2006 représentent 50% de leurs terres et en 2007 30% (p. ex. : un jeune agriculteur possédant 50 ha recevra 25 DPU en 2006 ou 15 DPU en 2007). Le jeune agriculteur doit posséder au moins 30 ha pour pouvoir recevoir des DPU et avoir moins de 40 ans. De plus, le jeune agriculteur doit avoir un diplôme dans une des formations agréés par l'État.

L'Allemagne n'approvisionnera pas la réserve par le biais de la taxation de la vente de DPU.

### L'exemple du Danemark (le modèle hybride) :

Le Danemark a créé une réserve nationale de 1%.

Le Danemark n'utilisera pas le système avec la période de pour ce qui concerne les grandes cultures. À la place, des DPU seront offerts aux agriculteurs qui possèdent ou louent des terres en 2005. Les jeunes agriculteurs danois estiment que si un agriculteur ne peut pas activer les DPU sans terre, presque tous les DPU seront vendus avec l'exploitation en cas d'achat d'une ferme. Si les DPU ne suivent pas les terres, l'exploitation sera vendue en proportion moins cher au jeune agriculteur.

Au Danemark, le système à période de référence sera utilisé en combinaison avec la zone bœuf, c'est-à-dire que les agriculteurs qui ont acheté une ferme pendant la période de référence ont droit à un bonus sur le bœuf. Les bonus sont évalués sur la base du nombre de vaches et de taureaux abattus pendant la période de référence. Les jeunes agriculteurs qui ont acheté une ferme après la période de référence ont aussi droit au bonus sur le bœuf.

Le Danemark n'approvisionnera pas la réserve via la taxation de la vente de DPU.

L'Europe rurale se caractérise par une immense diversité sur le plan de la densité de population, de la géomorphologie, des cheminements historiques, des structures sociales, des fonctions institutionnelles et des fonctions socio-économiques. Dans certains pays, vivre dans des zones rurales est considéré comme un "supplice", alors que dans d'autres, c'est un petit paradis, sûr et calme. Ces attitudes résultent des structures sociales offertes et, ce qui est plus important, de la réalité à savoir que l'agriculture est devenue de plus en plus une activité économique non-viable.

La pression de la concurrence mondiale et d'un libre échange plus intensif menace le modèle européen d'agriculture et continue de marginaliser les pays pauvres. Même la croissance dans les pays pauvres ne réduit pas nécessairement la pauvreté parce qu'une grande partie des profits va à une élite de multinationales et d'agro-exportateurs.

Nous ne devons pas "réinventer l'agriculteur" afin de réduire le délaissement de l'agriculture. Il est nécessaire pour nous de garantir des revenus adéquats du marché ou de développer la politique actuelle et nouvelle pour financer les services que fournit l'agriculture européenne à notre société. De nouvelles politiques avec une redistribution transparente et efficace des rôles entre les régions ou zones et aussi dans le groupe d'agriculteurs devraient être mises en œuvre au niveau national et de la Communauté.

Pendant la période de transition de l'application de la nouvelle PAC, nous devons redistribuer les réserves nationales et le financement à des actions et agriculteurs ayant des besoins spécifiques afin d'appliquer des programmes locaux et régionaux pour l'agriculture.

Enfin, la PAC doit correspondre au défi étranger du lien commercial et financier entre PAC et OMC, parce que les politiques agricoles dans le commerce européen et internationale ne doivent pas être considérées comme une mesure économique, mais comme une mesure sociale contribuant au développement de zones rurales

SPIROUS TSOTOS

Président de l'organisation de jeunes agriculteurs grecs (GESASE jeunesse)



les changements ne devraient jamais atteindre un niveau où l'élément agriculture est mis de côté. Il y a des gens derrière les chiffres et il n'y a pas d'excuses pour affaiblir les possibilités

des jeunes agriculteurs d'exploiter leurs fermes.  
ARI-PEKKA JUUSO : Président du comité de jeunes agriculteurs finlandais (MTK) ■



## Réunion informelle du Conseil à Luxembourg sur “l’agriculture de demain – un défi pour les jeunes agriculteurs”

CEJA

GIACOMO BALLARI

**N**ous, jeunes agriculteurs d’Europe, avons vraiment vécu des moments exceptionnels en étant invités à participer activement au conseil informel. Un débat sur le futur modèle agricole en Europe est un débat sur notre avenir. Nous espérons et pensons que nos compétences nous aideront à maintenir un modèle agricole européen diversifié, innovateur, compétitif, multifonctionnel et durable demain. Nous espérons que nos idées innovatrices pourront créer des emplois ruraux et nous sommes sûrs que nos performances peuvent sensibiliser les citoyens européens aux nombreux rôles que joue en réalité l’agriculture européenne.

Je pense que ce conseil informel a été un moment exceptionnel pour les jeunes agriculteurs d’Europe car nous avons montré que nous croyons en un avenir dans l’agriculture, que nous savons que l’agriculture de l’avenir signifie des investissements financiers et intellectuels pour développer des idées nouvelles et bénéfiques, mais que nous sommes prêts à saisir cette chance.

Le conseil informel a intensifié le débat entre les leaders de jeunes agriculteurs dans toute l’UE sur la façon dont nous envisageons de progresser dans un secteur où près de la moitié des exploitations de l’UE des 25 appartient à des personnes de plus de 55 ans, tandis que moins de 9% appartiennent à des agriculteurs de moins de 35 ans.

Notre débat préparatoire s’est terminé par la prise de position ci-dessous, approuvée à l’unanimité par les membres du CEJA. Le message principal de cette prise de position a été développée dans les groupes de travail avec les ministres, afin de s’assurer que les dirigeants des jeunes agriculteurs qui ont participé au Conseil informel représentaient la voix de 1 million de jeunes agriculteurs.

• Président du CEJA

Pour en savoir plus sur cet événement – documents de la présidence à Luxembourg et contributions du CEJA – voir la page d’accueil du site web du CEJA : [www.ceja.org](http://www.ceja.org)

**E**n mai 2005, le ministre du Luxembourg qui se trouvait à l’époque à la présidence de l’UE décida de consacrer le conseil informel sur l’agriculture au thème “l’agriculture de demain – un défi pour les jeunes agriculteurs”. Non seulement nous étions partie intégrante de ce conseil informel, intervenant dans la préparation et ayant l’opportunité de répondre au questionnaire également soumis aux ministres, mais 60 leaders de jeunes agriculteurs de l’UE élargie ont aussi visité des exploitations et 29 leaders de jeunes agriculteurs ont échangé avec les ministres dans le cadre des quatre groupes de travail.

Arrière plan, vue aérienne sur : Luxembourg

**P**endant 2005 nous avons pu, avec plus de précision évaluer les effets de l’élargissement de l’UE en République tchèque et nous pouvons conclure que c’est une expérience positive. Nous voudrions maintenant que les Institutions européennes prennent en considération la politique agricole comme un instrument un développement rural qui aille dans la bonne direction.

## Preparer aujourd'hui

### L'AGRICULTURE DE DEMAIN

A l'occasion du Conseil informel des Ministres de l'agriculture organisé par la Présidence Luxembourgeoise en collaboration avec le CEJA, au Luxembourg les 9 et 10 mai 2005, durant lequel les délégations ministérielles de l'UE-25 ainsi que la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie ont discuté avec des jeunes agriculteurs des 25 pays mentionnés sur le thème "l'agriculture de demain – un défi pour les jeunes agriculteurs".

### LA TENDANCE

#### DE L'AGRICULTURE EUROPÉENNE

L'avenir de l'agriculture est étroitement lié à la capacité de consolider et de préserver le modèle agricole européen ; modèle qui est multifonctionnel, diversifié et intégré au territoire, au travers d'un système d'entreprises agricoles qui sont conscientes de leurs rôles économique, social et environnemental.

La tendance actuelle est dominée par le fait que les entreprises de jeunes agriculteurs sont plus grandes et plus spécialisées que celles des générations plus âgées\*. Les jeunes agriculteurs doivent restructurer mais aussi se diversifier afin d'augmenter les chances d'avoir des perspectives de revenus à l'avenir. On demande au secteur agricole européen de devenir davantage orienté vers le marché cependant, comme les préférences des consommateurs européens changent plus rapidement que les possibilités pour les jeunes agriculteurs de changer les productions agricoles, la réussite pour la jeune génération est conditionnée par les compétences spécifiques des nouveaux entrants – le développement de l'exploitation agricole dépendant des meilleures qualifications des jeunes agriculteurs.

C'est donc ce choix individuel qui deviendra l'outil qui permettra d'assurer que le modèle agricole reste vital, viable, intégré et diversifié et que l'agriculture de demain représentera toujours un laboratoire culturel à la disposition de la société. Ce laboratoire est dépositaire d'un héritage inestimable composé de connaissances et de savoir-faire. Les régions rurales européennes continueront de compter sur les agriculteurs qui représentent le pivot des communautés rurales en termes d'économie, d'héritage social et culturel, de protection du paysage et de l'environnement.

## Les JA européens doivent

### S'ENGAGER DE LA MANIÈRE SUIVANTE

L'agriculture doit être **INNOVATRICE**, non seulement en terme de productions et de produits, mais également dans sa capacité à faire face à de nouveaux défis créés par les changements économiques et sociaux, qui deviennent de plus en plus rapides et mettent l'ensemble du secteur dans une dimension globale.

L'agriculture doit devenir de plus en plus visible et reconnaissable pour l'ensemble de la société. Tous les citoyens européens et pas seulement le secteur agricole doivent être conscients des rôles économique, social et environnemental que jouent les agriculteurs.

>> p.16

## Minister Fernand Boden :

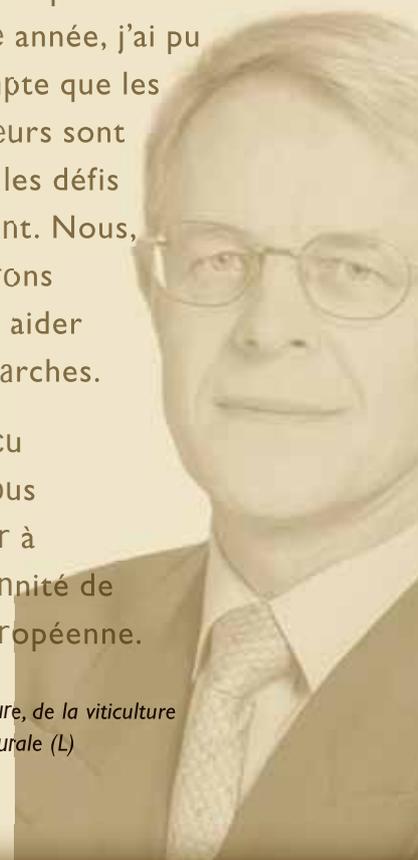
**A**u cours des dernières décennies, l'agriculture dans le monde et en Europe ainsi que le regard que la société porte sur elle, ont évolué de façon spectaculaire, et ceci surtout depuis le début des années quatre-vingt-dix du siècle passé.

Si la profession d'agriculteur reste très attachée au sol, à la nature, elle a intégré des progrès techniques de toutes sortes et est devenue un métier qui demande des capacités techniques, économiques et humaines considérables.

Dans mes contacts avec les jeunes de mon pays, mais également lors de la réunion des Ministres de l'Agriculture avec les jeunes de tous les pays de l'Union, que j'ai eu le plaisir de présider au mois de mai de cette année, j'ai pu me rendre compte que les jeunes agriculteurs sont prêts à relever les défis qui se présentent. Nous, politiciens devons être prêts à les aider dans leurs démarches.

Je suis convaincu qu'ensemble nous pouvons réussir à assurer la pérennité de l'agriculture européenne.

• *Ministre de l'agriculture, de la viticulture et du développement rurale (L)*



\* Une exploitation gérée par une personne de moins de 35 ans occupe en moyenne 1 unité de travail annuel – 20,4 hectares de surface agricole (SAU) et 22,7 unité de gros bétail comparé à : 0,7 unité de travail annuel – 10 ha de SAU – et 7,5 unités de gros bétail pour les

exploitations gérées par une personne de 55 ans et plus. La proportion de jeunes agriculteurs est plus importante pour des exploitations spécialisées en horticulture, ou en élevage de porcs ou de volaille, alors que la proportion des exploitants âgés de 55 ans et plus est plus importante

pour les exploitations de cultures permanentes ou de polycultures. Ce sont surtout les jeunes agriculteurs pratiquent l'agriculture biologique comparé aux autres groupes d'âges. Statistiques en bref 2/2003 basé sur l'étude de la structure des exploitations agricoles 1999-2000.

De plus nous sommes confiant dans le fait que la voix des dix nouveaux pays membres sera plus forte à l'avenir afin que nous puissions tirer plus d'avantages des possibilités offertes par la Communauté européenne. PAVEL MOULIS : Président de l'organisation de jeunes agriculteurs de République tchèque. ■

## IV. Activités



L'entreprise agricole doit être compétitive et rentable, comme pour toute activité économique. Le revenu doit être proportionnel à la créativité, aux connaissances et à la compétence que chaque jeune agriculteur doit pouvoir montrer.

**L'agriculture de demain peut devenir réelle** uniquement si les jeunes agriculteurs d'aujourd'hui peuvent exploiter les opportunités et le potentiel actuels, car seules les jeunes entreprises peuvent interpréter et concrétiser ce processus d'évolution. Un tel processus promeut un secteur agricole jeune et vital intégré au territoire et dans l'économie, qui est capable de garantir des produits de qualités, une bonne gestion de l'environnement et un réel développement des zones rurales.

**Les jeunes agriculteurs européens veulent jouer un rôle clef dans la définition de l'agriculture de demain.** Nous sommes prêts à offrir notre contribution en terme de compétences entrepreneuriales, de connaissances et de savoir-faire afin de construire un modèle agricole qui répond aux besoins des agriculteurs ainsi qu'aux exigences de l'ensemble de la société.

Nous sommes prêts à commencer de sérieuses discussions sur les nouveaux produits potentiels (dont la biomasse) et les services que les agriculteurs peuvent offrir à la société. Par ailleurs, afin d'aider les plus petites structures agricoles de l'UE, nous avons besoin de redécouvrir la collaboration entre agriculteurs.

**Les jeunes agriculteurs européens demandent aux décideurs politiques de travailler ensemble pour mettre en œuvre des politiques permettant de maintenir une agriculture viable partout dans l'UE et de leur permettre de jouer leur rôle stratégique, innovant et fondamental.**



### POLITIQUE PROPOSÉE

Par les jeunes agriculteurs européens

**N**ous pensons que le débat actuel sur le développement rural devrait étudier sérieusement la possibilité de mettre en oeuvre un paquet de mesures horizontales pour les jeunes agriculteurs ; ce paquet devrait être une partie intégrante et obligatoire du règlement du développement rural de 2007-2013, pour assurer l'installation et le développement de l'activité à long terme des jeunes agriculteurs et les aider à faire des choix entrepreneuriaux.

Un tel paquet sur lequel est construit le "plan d'activités" les jeunes agriculteurs devraient indiquer leurs idées pour la reprise d'une exploitation et les ajustements à réaliser pour obtenir des perspectives de revenus raisonnables sans mettre de côté les normes environnementales et sociales en agriculture. Les jeunes gens qui le souhaitent doivent pouvoir être guidés dans ce processus en ayant accès à des services de conseils et des points d'information sur l'agriculture offrant toutes sortes d'information pour les agriculteurs et les non-agriculteurs. Par ailleurs, le "plan d'activités" devrait donner accès à l'aide à l'installation et assurer l'accès, en priorité au jeune agriculteur, à un nombre de mesures de développement rural directement liées au développement de l'exploitation comme par exemple, des services de formation et de conseil, un soutien à l'investissement, un schéma agri-environnemental etc. Un schéma graduel de retraite anticipée liée à l'installation des jeunes agriculteurs serait également un outil important pour faciliter l'accès des jeunes agriculteurs à la terre et aux exploitations agricoles.

Le "paquet" doit être un outil qui permettrait de réduire les procédures administratives et l'aide obligatoire à l'installation doit aider le jeune agriculteur à reprendre une exploitation tandis que les autres mesures doivent permettre aux jeunes agriculteurs de restructurer l'entreprise agricole pour la rendre viable et compétitive.

Ce paquet, s'il est bien mis en oeuvre, ne servirait pas seulement à donner plus d'esprit d'entreprise en agriculture mais pourrait devenir un contrat avec la société que chaque jeune agriculteur devrait établir à l'avenir pour recevoir des fonds publics. Sous conditions d'une bonne évaluation ex ante et ex post, ce "plan d'activités" pourrait devenir un outil pour l'administration publique qui permettrait de vérifier que l'argent public est bien dépensé pour assurer une bonne implémentation du modèle agricole européen, ayant pour objectif une meilleure agriculture au profit de toute la société.

Les jeunes représentent la ressource de l'Union européenne de demain. Les premiers ministres l'ont d'ores et déjà reconnu en donnant une attention particulière aux jeunes et en orientant les politiques vers les jeunes dans le cadre du relancement des objectifs de la stratégie de Lisbonne au cours du sommet de Bruxelles les 22-23 mars 2005. Maintenant, il est temps que les ministres de l'agriculture fassent de même et donnent priorité aux jeunes agriculteurs dans le cadre de la politique du développement rural en une priorité réelle dans le cadre des politiques agricole et de développement rural.

**D**ans un modèle européen d'agriculture, il incombera aux Etats membres de déployer la force de l'union pour exporter notre production agricole, en combinaison avec

la motivation d'habitants locaux à utiliser des produits de leur propre région. À l'avenir, un agriculteur ne se contentera pas de faire de l'agriculture. Il prendra soin de la campagne et du paysage,

Les idées d'agriculture innovante peuvent facilement être diffusées au sein de l'UE en mettant en oeuvre un programme d'échanges pour les jeunes agriculteurs ; ce programme permettrait à des jeunes agriculteurs ou futurs jeunes agriculteurs (individuellement ou en groupe) de réaliser un voyage d'études pour découvrir les meilleures pratiques agricoles, les idées innovantes, etc. d'autres pays. Un tel programme pourrait ressembler au programme Erasmus mais en étant dédié à la formation professionnelle en agriculture. Ce programme pourrait être coordonné par le CEJA pour assurer la dimension européenne, implémenté par les organisations nationales de jeunes agriculteurs de l'UE, et devrait être éligible comme une partie du cadre européen pour le développement rural.

La manière dont les exploitations sont reprises et le profil des personnes qui reprennent une exploitation diffèrent énormément au sein des pays de l'UE. Pratiquer l'agriculture sur des terres en location est de plus en plus fréquent pour la jeune génération dans tous les pays de l'UE (en 2000, les jeunes agriculteurs âgés de moins de 35 ans (UE-15) possèdent seulement 44% des terres qu'ils utilisent, contre 73% pour les agriculteurs âgés de plus de 55 ans - cf. foot note 1). En ce qui concerne la succession, il y a toujours d'énormes différences entre les États membres à la fois en terme de règles d'héritage mais aussi en terme de traditions (nouvel entrant sans origine agricole, jeunes souhaitant commencer une activité dans un autre pays, etc.). Il serait intéressant que la Commission européenne réalise **une étude européenne** répertoriant ces traditions liées à l'installation; et identifiant les meilleures pratiques pour les changements de génération ; cette étude pourrait servir d'outil de promotion de l'agriculture auprès des jeunes, qui pourrait considérer ce secteur comme un métier d'avenir.

Maintenant que la mondialisation concerne également le commerce des produits agricoles. Nous avons besoin plus que jamais de règles bien définies au sein de l'OMC qui permettront aux agriculteurs, et en particulier aux jeunes agriculteurs, de profiter d'un bon niveau et d'une bonne qualité de vie. Nous avons besoin d'un cadre pour le modèle de l'agriculture mondiale qui doit permettre un commerce agricole juste respectant les caractéristiques locales, protégeant l'origine des produits et permettant les aides locales qui ne perturbent pas le marché ; ce modèle doit être un outil pour promouvoir l'existence des agriculteurs sur le territoire afin de leur laisser jouer leurs rôles économique, social et environnemental.

Dans la mesure où la production agricole est liée à la nature et en raison de l'augmentation de la circulation des produits agricoles, les jeunes agriculteurs européens pensent que c'est le bon moment pour développer **des outils de management des risques au niveau européen**. Les jeunes agriculteurs doivent souvent contracter des prêts importants au cours de la période d'installation ; de plus les jeunes agriculteurs sont en général plus spécialisés que leurs aînés. Tout cela rend les jeunes agriculteurs plus sensibles aux instabilités du marché et aux risques.

## La vision de l'agriculture néerlandaise d'ici 2015

“ Les agriculteurs doivent être des entrepreneurs et gérer leurs exploitations comme une entreprise ; le rôle de l'État sera d'aider les agriculteurs par des conseils, des formations, la réduction de la bureaucratie et des investissements dans la recherche, plutôt que par des mécanismes de soutien des prix ou des garanties de revenus.

La coopération est ici prépondérante, notamment à l'intérieur de la filière et du secteur primaire. L'entrepreneuriat, quant à lui, est selon moi le principal facteur de succès. Je veux dire par-là que le savoir-faire, l'expérience dans le domaine agricole et dans celui de la gestion, sont importants. Mais aussi une bonne compréhension du marché et de la société seront indispensables.

Avec une telle politique, il paraît raisonnable de supposer que le modèle néerlandais d'agriculture sera, d'ici 2015, un modèle où il ne sera pas rare de voir des troupeaux laitiers individuels de plus de 10 000 têtes et la perspective de 40 hectares sous serres.

L'avenir des zones rurales demeure inimaginable sans agriculteurs, même si le nombre d'agriculteurs néerlandais de ce modèle sont susceptibles de passer de 84 000 en 2004 à environ 60 000 d'ici 2015, et la réalité plus globale aura pour résultat que des agriculteurs plus nombreux choisiront un avenir dans l'agriculture en dehors de leur pays d'origine.”

• M. CEESVEERMAN *ministre néerlandais de l'agriculture, de la nature et de la qualité alimentaire*

La Politique agricole commune (PAC) a été réformée 3 fois au cours des dix dernières années, la dernière fois en 2003/4 quand toutes les aides agricoles ont été découplées (avec des règles d'éco-conditionnalité) et calculées selon des références historiques. Il est nécessaire de s'assurer que les aides du premier pilier de la PAC soient disponibles en priorité pour la jeune génération afin que les futurs agriculteurs puissent obtenir un soutien pour les services qu'ils fournissent à la société et qui ne peuvent pas être rémunérés sur le coût du produit final. Nous demandons à toutes les institutions et aux partenaires sociaux **de commencer à réfléchir ensemble à ce que la PAC (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> piliers) devrait ressembler après 2013.**

etc. et produira des aliments. L'existence du secteur agricole dans les zones rurales aidera à en faire un lieu de détente pour un grand nombre de personnes, à l'image de la nature aujourd'hui, sans vouloir qu'elle soit le gagne-pain des agriculteurs. L'élargissement de l'Union européenne donne aussi aux agriculteurs un

## MARIANN FISCHER BOEL À LA FERME DE PIERRE BARTH :



En 2005, le Conseil de l'UE a approuvé le cadre de la nouvelle politique de développement rural pour la période de 2007 à 2013. À cette occasion, le CEJA a invité Mme Mariann Fischer Boel, membre de la Commission européenne, chargée de l'agriculture et du développement rural et M. Joseph Daul, président Commission Agriculture du Parlement européen, à visiter une exploitation afin de leur montrer comment la politique actuelle pour le développement rural a été appliquée et les opportunités de développement qu'elle a offertes jusqu'à présent et pour discuter de la possibilité d'intégrer le "Paquet jeunes agriculteurs" dans la législation en matière de développement rural futur (pour en savoir plus sur le paquet jeunes agriculteurs, voir page 19-29).

La visite a eu lieu à l'exploitation de Pierre Barth, 31 ans. Pierre possède 80 ha de pommiers, vignes, houblon et maïs. Pierre a repris la ferme de ses parents en octobre 1996. Au cours de ce processus, il a obtenu comme d'autres une aide à l'installation et a fait changer de cap à l'exploitation depuis la reprise.

Pierre a commencé à produire des pommes sur 6 ha après la reprise, puis il a légèrement augmenté la superficie des vignes, du houblon et du maïs. Il vend tous ses produits à des coopératives et les pommes à une coopérative allemande.

• Membre de la Commission européenne chargée de l'agriculture et du développement rural, lors d'une visite organisée par le CEJA auprès d'un jeune agriculteur



## Après la visite de l'exploitation :

Le modèle européen d'agriculture est un modèle avec de nombreux agriculteurs sur le terrain - nous aimerions que cela reste ainsi afin de garder les zones rurales de l'UE en vie.

La visite d'une exploitation diversifiée à Strasbourg, dirigée par un jeune homme et deux femmes a clairement montré à quel point l'agriculture est un outil qui crée des emplois à la campagne et a démontré qu'une jeune entreprise agricole est essentielle pour le développement futur de zones rurales.

Les directives stratégiques de la Communauté pour un développement rural fournissent un certain nombre d'exemples sur la façon dont le secteur agricole peut servir à rapprocher l'UE de ses objectifs de viabilité définis à Göteborg, mais ce dont les directives stratégiques manquent, c'est d'une image claire de la réalisation des objectifs stratégiques de Lisbonne consistant à faciliter la croissance et créer des emplois dans les zones rurales. Il est dommage que l'âge moyen, notamment dans le secteur de l'agriculture, soit si élevé. Nous espérons que cette visite d'exploitation aidera à souligner l'importance des jeunes et des femmes comme les promoteurs de la création d'emplois à la campagne".\*

• Giacomo Ballari : Président du CEJA

## Joseph Daul :

À l'heure où les travaux du cycle de Doha sont à un tournant décisif, je souhaite que les négociations multilatérales contribuent à établir un véritable équilibre commercial mondial.

L'agriculture européenne, au premier plan de ces négociations, défend ses atouts. Je suis convaincu qu'elle reste en position de force grâce au travail d'adaptation effectué ces dernières années notamment par la réforme de la PAC en 2003.

Cependant, la situation va évoluer très vite et si j'ai un message à adresser aux Jeunes Agriculteurs de l'Union européenne, je les engage vivement à réfléchir sérieusement sur la politique agricole qu'ils souhaitent après 2013.

C'est là leur tâche et leur responsabilité pour que la prochaine réforme ne se fasse pas sans eux.

• Président de la Commission agriculture et développement rural du Parlement Européen

\* "Une enquête a été menée au printemps 2001 auprès de plus de 3 000 agriculteurs professionnels dans six pays européens. Un premier résultat important à noter est que le secteur agricole ne peut pas se concevoir comme étant composé de deux segments de contractants : l'un de petits agriculteurs pluriactifs et l'autre d'agriculteurs professionnels très spécialisés. L'enquête montre que sur les agriculteurs profession-

nels qui tirent principalement leurs revenus de l'agriculture, 27% sont systématiquement engagés dans la pluriactivité, 28% sont actifs dans une sorte d'agrandissement de l'activité, tandis que 38% sont engagés dans l'approfondissement (avec en particulier des niveaux élevés d'engagement dans la production de qualité). Les agriculteurs les plus actifs dans le développement rural ne constituent pas un groupe marginal.

Ce sont en général des agriculteurs de plus grande envergure, plus jeunes et plus instruits que la moyenne. Enfin et surtout, ce groupe a un taux élevé d'agricultrices et/ou de femmes d'agriculteurs qui jouent un rôle crucial dans la création et le déploiement continu du développement rural." Jan Douwe van der Ploeg, professeur à l'Université de Wageningen, 2<sup>e</sup> conférence sur le développement rural à Salzbourg.

éventail de possibilités et de défis que nous utilisons pour étendre nos marchés. PIETER DE OOST : Président de l'organisation des jeunes agriculteurs flamands (Groene Kring) ■

Cher lecteur et ami : j'espère que cette publication vous aidera à comprendre le défi que nous, jeunes agriculteurs, devons relever et à saisir l'importance de l'agriculture et la

## CRÉATION D'UN "PAQUET JEUNES AGRICULTEURS"

dans le cadre de plans nationaux de développement rural

Inspiré par les débats européens qui ont eu lieu en 2001 – voir encadré – le CEJA a insisté sur la nécessité de créer un "paquet les jeunes agriculteurs" dans le but de permettre à ceux-ci de se concentrer sur les perspectives à long terme de l'exploitation afin d'obtenir des revenus durables et de maintenir des normes européennes élevées, en consacrant davantage de temps à identifier les instruments nécessaires à ce processus et en passant moins de temps à remplir des formulaires.

Nous pensons que chacun des États membres pourrait facilement entamer la première étape en créant un paquet pour les jeunes agriculteurs dans le programme de développement rural pour la période 2007-2013, coordonné autour du plan d'investissement (qui sera à l'avenir une condition nécessaire pour obtenir une aide à l'installation). Nous proposons de faire du plan d'investissement un outil pour le nouvel arrivant afin de lui permettre de réfléchir sérieusement aux moyens de développer une exploitation viable – dans le respect des normes de l'UE – avec de bonnes perspectives de revenus. Nous pensons que cela pourrait se faire en demandant au jeune agriculteur d'établir un plan sérieux contenant des informations détaillées. Nous pensons aussi que l'administration publique pourrait encourager l'esprit d'entreprise des jeunes agriculteurs en garantissant que le plan d'investissement offrira au jeune agriculteur en priorité l'accès non seulement à l'investissement et à une aide à l'installation, mais aussi un accès prioritaire – accepté avec le plan d'investissement – à une formation, des informations, des conseils, des mesures agro environnemental, etc. Nous sommes convaincus qu'une approche coordonnée comme celle-ci autour du plan d'exploitation, en particulier si elle offre un accès à des outils dans tous les domaines du programme de développement rural, pourrait faire de l'agriculture un secteur compétitif, viable et intégré dans le territoire de l'UE.

### LES RÉALISATIONS DU CEJA

à ce jour concernant le paquet jeunes agriculteurs au niveau de l'UE :

En 2005, le Conseil a adopté une nouvelle politique de développement rural pour la période 2007-2013, et cet accord politique a été entériné par la réglementation du Conseil (UE) n° 1698/2005 du 20 septembre 2005.

Depuis la publication de la proposition de nouvelle politique de développement rural en juillet 2004, le CEJA a participé à divers débats organisés par des institutions européennes afin de promouvoir les idées exposées ci-dessus, auxquelles nous nous référons par le concept de création du paquet jeunes agriculteurs, et nous avons été en contact avec les rédacteurs qui ont préparé chacun des rapports concernant les possibilités d'amélioration de la politique de développement rural 2007-2013 (pour savoir dans quelle mesure il fallait changer la politique, voir le site web du CEJA [www.ceja.org](http://www.ceja.org)). Le résultat est présenté ci-dessous.



### Historique

En 2001, le Parlement européen, le Comité économique et social et le Comité des régions ont tous préparé, à leur propre initiative, des rapports sur les jeunes agriculteurs (disponibles sur le site web du CEJA : [www.ceja.org](http://www.ceja.org)).

À la fin de 2001, des représentants de ces trois organisations ont rencontré des leaders de jeunes agriculteurs venus de toute l'Europe pour discuter de l'avenir de l'agriculture. À la fin de la réunion, les représentants ont fait une déclaration conjointe – également disponible sur le site web du CEJA – dans laquelle ils exhortaient le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne, également présents :

"à inscrire les jeunes agriculteurs comme une priorité dans tout planning futur et à prendre des mesures efficaces et urgentes afin de promouvoir et d'aider les jeunes agriculteurs dans le cadre de la révision semestrielle, et ce sans délai, comme demandé par les résolutions/opinions respectives récemment adoptées à ce sujet".

En avril 2002, le ministre italien de l'agriculture, Gianni Alemanno, a engagé une action suite à cette requête et a proposé à ses homologues au sein du Conseil des ministres de l'agriculture de l'UE d'organiser une Conférence européenne sur l'avenir des Jeunes agriculteurs dans le but de définir de nouvelles stratégies pour promouvoir l'établissement, la consolidation et le développement d'exploitations agricoles par la jeune génération. Le Conseil de l'UE a approuvé cette proposition à l'unanimité et la Conférence s'est tenue à Rome en mars 2003, accueillie par le ministre italien de l'agriculture, Gianni Alemanno, en coopération avec la présidence grecque de l'UE sur des questions d'agriculture, représentée par l'ancien ministre grec de l'agriculture, Georgios Drys.

Parmi les orateurs invités, il y avait alors Commissaire Franz Fischler, de nombreux ministres de l'agriculture et secrétaires d'État, ainsi que des représentants de l'agriculture des ambassades nationales à Rome du reste de l'UE des 25. 1 000 leaders de jeunes agriculteurs de toutes les régions d'Europe ont aussi participé à cette conférence.

Pendant la conférence, le ministre italien de l'agriculture, Gianni Alemanno, a souligné que "la réforme de la PAC doit être une réforme pour les jeunes agriculteurs, parce que si nous ne sommes pas capables de garantir un changement de génération, il n'y aura pas d'avenir pour l'agriculture européenne". Il en est résulté entre autres que les jeunes agriculteurs sont devenus une priorité à inscrire en particulier dans la politique de développement rural dans le cadre de la PAC convenue en juin 2003 et l'aide à cette catégorie d'agriculteurs a été renforcée dans le cadre de la politique de développement rural.

>> p.20

nécessité d'avoir une bonne politique pour garantir notre avenir. Dans un monde qui se libéralise chaque jour et où les compétences augmentent, nous les jeunes agriculteurs devons revendiquer notre

place dans deux directions différentes : à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne. À l'extérieur, nous devons accepter le marché libre, mais pas la concurrence déloyale, en réclamant





## COMITÉ DES RÉGIONS

(organe consultatif de l'UE).

Si la version provisoire ne contenait pas de référence spécifique aux besoins des jeunes agriculteurs, la version approuvée relatives aux jeunes agriculteurs stipule : *L'une des conclusions auxquelles nous sommes parvenus à la conférence de Salzbourg, c'est qu'une campagne vivante est cruciale pour l'agriculture, tout comme l'agriculture est un élément crucial d'une campagne vivante. Il est très important que des programmes de développement régional accordent l'attention nécessaire à l'entrepreneuriat de jeunes agriculteurs. Il n'existe pas à l'heure actuelle de politique intégrée englobant les jeunes agriculteurs. L'introduction d'un package de départ réunissant, dans un seul programme, toutes les questions relatives à la reprise d'une entreprise et la création d'entreprises par de nouveaux agriculteurs est un exemple de politique intégrée. (Point 2.9 du rapport du CdR 255/04 du 23 février 2005.)*

## COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

(organe consultatif de l'UE) Si la version provisoire ne contenait pas de référence spécifique aux besoins des jeunes agriculteurs, la version approuvée relatives aux jeunes agriculteurs stipule :

*Dans son avis de 2001 sur les jeunes agriculteurs<sup>11</sup>, le Comité a déjà souligné l'importance d'aider les jeunes agriculteurs à s'installer et à rester dans l'agriculture. Ce thème doit donc être l'une des priorités du futur plan stratégique de développement rural et l'aide à l'installation ne doit pas se limiter à une simple prime proposée par la Commission dans l'Article 21 du projet de règlement. Surtout, il est important de garantir que les montants en question ne subissent pas de réduction. (Point 4.3 du rapport NAT/256 - CESE 251/2005 - 2004/0161.)*

## AMENDEMENT DE TEXTE

PROPOSÉ PAR LE COMITÉ :

"ARTICLE 21 : INSTALLATION DE JA

2 - *L'aide sera accordée sous la forme:*

- - *d'une prime unique d'un montant maximum défini dans l'Annexe I ;*
- - *d'une diminution du taux d'intérêt sur les emprunts contractés afin de couvrir les dépenses qui découlent de l'installation. La valeur capitalisée de cette diminution ne doit pas dépasser le montant de la prime unique."*

## AMENDEMENT DE TEXTE

PROPOSÉ PAR LE COMITÉ :

"ARTICLE 23 : UTILISATION DE SERVICES CONSEILS

*c - pour aider les futurs agriculteurs et les propriétaires de forêts à couvrir les coûts qui découlent de la préparation d'un plan d'exploitation pour le développement de leur activité agricole et forestière."*

<sup>11</sup> Opinion de l'EESC sur Nouvelle économie, société de savoir et développement rural: quelles perspectives pour les jeunes agriculteurs ? Rapporteur : M. Sanchez Miguel, CES 1314/2001 du 17.10.2001 ; OJ C 36 du 8.2.2002

## LE PARLEMENT EUROPÉEN

(organe législatif de l'UE dans certains domaines - mais pas pour le développement agricole et rural)

Le version provisoire du texte insistait "uniquement" sur la nécessité de maintenir le système d'aide à l'installation en deux volets en spécifiant que la mesure d'aide à l'installation doit être rationalisée par l'octroi d'une prime unique ou d'une exemption d'intérêts équivalente (nouveau texte à ajouter) et avoir pour condition l'établissement d'un plan d'exploitation garantissant le développement des activités des jeunes agriculteurs.

Le texte définitif (EP P6\_TA\_PROV(2005)0215) approuvé a été considérablement étoffé concernant les jeunes agriculteurs et souligne désormais aussi :

- - *la nécessité de conserver le niveau d'aide à l'installation à €55 000 (au lieu de €40 000 comme le proposait la Commission dans le texte original)*
- - *la nécessité de rendre l'aide à l'installation obligatoire et*
- - *la nécessité de créer un package pour les jeunes agriculteurs concernant le plan d'exploitation, ce qui fournirait au nouvel arrivant un instrument pour développer l'activité agricole au fil du temps, de façon à ce que l'élaboration du plan d'exploitation soit soutenue par des encouragements appropriés, avec un train de mesures intégré pour les divers axes.*

Le texte souligne aussi la nécessité d'accorder aux jeunes agriculteurs suffisamment de temps pour appliquer les normes de l'UE.

Le résultat final décidé au niveau du Conseil de l'UE :

La Commission européenne a proposé à l'origine de convertir l'aide à l'installation à partir d'un paiement direct et une bonification du taux d'intérêt à concurrence de €55 000 en un paiement direct de €40 000. Le Conseil de l'UE a changé cela, ce qui permettra aux États membres d'offrir aux jeunes agriculteurs pour la prochaine période (2007-2013) une aide à l'installation sous trois formes différentes : un paiement unique ou un versement d'intérêt à concurrence de €40 000 ou une combinaison des deux premières possibilités à concurrence de €55 000.

Les États membres peuvent aussi (continuer à) offrir 10% en plus d'aide à la modernisation aux jeunes agriculteurs qu'à d'autres agriculteurs.

De plus, le texte définitif de la présidence du Conseil ouvre la voie à la création d'une approche horizontale pour les jeunes agriculteurs, en proposant que la préparation du plan d'investissement donne à la fois accès à l'aide à l'installation et à l'aide à l'investissement, aidant ainsi le jeune agriculteur non seulement à reprendre une exploitation, mais aussi à développer l'exploitation les trois premières années suivant son installation.

## Prochaine étape : DÉFINIR LES DIRECTIVES STRATÉGIQUES EUROPÉENNES POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

En juillet, la Commission européenne a publié la proposition de directives stratégiques européennes pour le développement rural. L'objectif de ce texte est d'identifier les zones importantes pour la réalisation des priorités de la Communauté, en particulier en rapport avec les objectifs de viabilité de Göteborg et avec la stratégie renouvelée de Lisbonne pour la croissance et l'emploi. Et si le texte ne semble pas bien expliquer dans quelle mesure le secteur agricole peut servir à réaliser les objectifs de viabilité, il semble moins clair sur les moyens de parvenir à la stratégie de croissance et de création d'emplois dans les zones rurales.

La version actuelle du texte (octobre 2005) discutée au niveau du Conseil mentionne l'importance des jeunes agriculteurs : le point (v) promotion de l'entrepreneuriat dynamique mentionne explicitement *"L'encouragement de l'accès des jeunes agriculteurs à la profession peut jouer un rôle essentiel à cet égard"*. Elle propose aussi que les États membres intègrent un paquet pour les jeunes agriculteurs dans leurs plans nationaux en mentionnant explicitement : *"Pour promouvoir le renouvellement générationnel en agriculture il faut prendre en considération des combinaisons de mesures disponibles dans le cadre de l'axe 1 répondant aux besoins des jeunes agriculteurs"*.

L'importance de l'existence de jeunes agriculteurs dans les zones rurales n'est toutefois mentionnée nulle part comme un outil permettant d'atteindre les objectifs de la stratégie de Lisbonne, même si :

*"Le vieillissement de la population agricole est observable, à des degrés variables, dans toute l'Union et pose l'un des problèmes majeurs auxquels les zones rurales sont confrontées" [...] "le maintien des emplois dans les zones rurales dépend de l'activité économique et, dans une large mesure, de l'installation de jeunes dans ces zones et de la création de conditions favorables à la présence de femmes sur le territoire"*. (extrait de la conclusion du Conseil de l'UE comme contribution sur l'emploi dans les zones rurales dans le cadre de la Stratégie européenne pour l'emploi de juillet 2003)

*"Les agriculteurs les plus actifs dans le développement rural ne forment pas un groupe marginal de personnes marginales. Ce sont en général des agriculteurs d'une certaine envergure, plus jeunes et plus instruits que la moyenne. Enfin et surtout, ce groupe compte un taux élevé d'agricultrices et/ou de femmes d'agriculteurs qui jouent un rôle crucial dans la création et la poursuite des activités de développement rural"*. (extrait de la publication Vie dans les campagnes – processus de développement rural en Europe : le nec plus ultra. Par Jan Douwe van der Ploeg, Ann Long et Jo Banks)

Le CEJA veut essayer de convaincre les décideurs européens, au cours de la période de négociation au niveau de l'UE, que les performances des jeunes agriculteurs constituent un secteur-clé pour se rapprocher de la stratégie de Lisbonne consistant à créer des emplois et générer une croissance dans les zones rurales. Il est donc important de développer une série de directives de la Communauté sur le développement rural qui permettront à la jeune génération d'agriculteurs d'atteindre de cet objectif. (Voir citation de Albert Falip Gasull.)

## Prochaine étape : DES PAROLES À L'ACTION AU NIVEAU NATIONAL

Les États membres et/ou régions doivent élaborer en temps utile leur plan de développement rural pour la période 2007-2013, ainsi que les plans stratégiques nationaux pour pouvoir les soumettre à l'approbation de la Commission européenne en 2006, ce qui permettra de lancer la nouvelle politique en 2007.

Chaque membre de la présidence du CEJA a pris la parole en 2005 lors d'un certain nombre de conférences nationales afin de présenter l'idée de paquet. Le président du CEJA Giacomo Ballari, par exemple, s'est exprimé lors d'une conférence nationale devant 600 jeunes agriculteurs portugais et lors d'un atelier hongrois devant 50 jeunes agriculteurs des nouveaux États membres. Le vice-président du CEJA chargé du développement rural, Albert Falip Gasull, a fait un discours lors d'une conférence polonaise devant environ 100 participants

### ALBERT FALIP GASULL

" L'Europe doit être capable de soutenir une innovation forte de son économie, de ses entreprises et de ses territoires afin de pouvoir garantir une forte compétitivité future de son économie rurale. Les jeunes représentent une ressource considérable dans le soutien d'un projet de ce type.

C'est la raison pour laquelle le CEJA et chacune de ses organisations nationales membres essaient de convaincre les hommes politiques européens de la nécessité de faire des jeunes une priorité horizontale que tout plan national de développement rural doit intégrer dans chacun des axes de l'avenir et, dans le même temps, lutter pour que les jeunes agriculteurs deviennent une priorité spécifique afin d'accroître leur compétitivité dans l'axe 1."

• Vice-président du CEJA chargé du développement rural

## V. Le développement rural et le "paquet JA"

>> p.23

(équilibre territorial, respect de la nature, maintien des villages et traditions) : c'est le travail que nous, jeunes agriculteurs, offrons à la société. MARTÍ SUCARRATS MIRÓ : Coordinateur général de la Juventudes Agrarias de COAG ■

## Professeur Franco Sotte :



Le mot-clé de l'avenir du secteur agricole est “entreprendre”. C'est évidemment vrai dans les nouveaux États membres, ainsi que dans la région méditerranéenne, où les fermes et systèmes agricoles souffrent encore d'énormes lacunes organisationnelles et historiques. Mais dans toute l'UE, le secteur agricole devra “redéfinir” la profession d'agriculteur afin de pouvoir faire front à la concurrence internationale et fournir les nouveaux produits et services demandés par le marché. Par ailleurs, l'éco-conditionnalité obligatoire et les paiements agro-environnementaux offerts dans le cadre du second pilier vont dans le sens d'une réorganisation des entreprises agricoles en leur demandant de développer de nouvelles fonctions.

C'est dans ce contexte qu'il convient de considérer le besoin de rajeunissement du secteur agricole. “Entreprendre” englobera en fait des concepts tels que : projets innovateurs, prise de risques, engagement professionnel, qualification professionnelle et mise à jour économique et technique. Tous ces attributs sous-entendent que les décideurs agricoles – individuellement et collectivement – doivent être capables de planifier et développer des stratégies à long terme. C'est pour cette raison, principalement, qu'un besoin de rajeunissement du secteur agricole au sein de l'UE se fait sentir.

Il faut donc un renouvellement fondamental de la politique. Un renouvellement de la Politique agricole commune d'abord, qui concentre toujours son aide sur des positions déjà acquises plutôt que sur des programmes stratégiques, sur les conditions statutaires du bénéficiaire plutôt que sur son comportement. Autrement dit, sur le sujet et non sur son projet. Ce qu'il faut, c'est une politique à long terme guidée par des programmes et projets et qui soit davantage sélective et concentrée.

Même si la réforme Fischler a introduit des modifications fondamentales et cohérentes dans la bonne direction, elle n'a pas encore autorisé ce changement crucial : le paiement unique à l'exploitation risque de devenir un autre droit passiste qui freine le renouveau agricole, notamment si les obligations de l'éco-conditionnalité sont affaiblies ou non utilisés. Le paiement unique risque de se transformer en nouvelle rente, puis en obstacle au comportement entrepreneurial et à l'injonction d'énergies fraîches et de perspectives à long terme dans le secteur agricole.

Le processus de réforme amorcé – mais qui n'est pas terminé – avec la réforme Fischler devrait se poursuivre de manière décisive et cohérente. La prochaine étape concerne la politique de développement rural pour la période 2007-2013. La nouvelle politique de développement rural doit se concentrer sur l'entreprise agricole et l'entrepreneur, en associant les intérêts privés et collectifs. C'est pour cette raison que je soutiens fermement la proposition du CEJA d'adopter le plan d'investissement comme outil-clé de sélection dans la politique de développement rural. C'est non seulement nécessaire pour la gestion efficace de l'aide à l'installation, mais crucial pour la gestion de toutes les autres mesures disponibles dans le second pilier de la PAC.

*• Agent de liaison pour l'Italie – EAAE (Association européenne des économistes agricoles), vice-président du Groupe de Bruges, Professeur au Département d'économie à l'Università Politecnica delle Marche –Ancona (Italie)*



Le modèle européen d'agriculture compte de nombreux agriculteurs et des exploitations diversifiées pour ce qui concerne la surface moyenne.. A l'avenir nous aurons deux types de

fermes différents. Ce qu'on appelle les fermes multifonctionnelles et quelques fermes assez efficaces pour être compétitives sur le marché mondial. Mais nous aurons en tout état de cause moins de fermes ! Il

européens (chacun des discours est disponible sur notre site web [www.ceja.org](http://www.ceja.org)). Le réseau du CEJA a contribué à garantir que l'idée de paquet était présentée à de jeunes agriculteurs argentins grâce à l'un des membres du CEJA. Ce n'est toutefois qu'une première étape pour aider à surmonter le vieillissement qui afflige les zones rurales de l'UE.

Comme indiqué dans la conclusion du Conseil de juillet 2003 (voir page 21), le problème du vieillissement dans les zones rurales est lié à celui du vieillissement de la population agricole. Si nous admettons donc que les jeunes pourraient vivre dans des zones rurales pour mener d'autres activités que l'agriculture, il n'en reste pas moins que le rajeunissement du secteur agricole serait un outil important pour surmonter le problème général du vieillissement des zones rurales et aussi pour encourager l'innovation dans ce secteur.

## CRÉATION DE PARTENARIATS

**I**l est temps que tout le territoire européen élabore de véritables projets de développement dans les zones rurales, basés sur de solides partenariats entre les institutions et les gens qui travaillent dans le territoire, afin de surmonter le problème du vieillissement des zones rurales. Les moyens à déployer pour y parvenir sont :

- - *Intégration d'organisations rurales de jeunes, y compris des organisations de jeunes agriculteurs, dans toutes les phases du planning (développement de programmes, réalisation et évaluation).*
- - *Promotion d'initiatives concrètes de jeunes dans des zones rurales en s'assurant que chaque groupe d'action local créé selon l'article 62 dans le programme leader intègre toujours un jeune (de moins de 40 ans). Dans les régions où l'agriculture est importante, ce jeune devant être un jeune agriculteur, tandis que dans les régions où elle est moins importante, ce poste doit être occupé par un jeune ayant des connaissances en agriculture.*

## AIDE FINANCIÈRE SPÉCIFIQUE

**L**a mise en place d'une ferme est souvent coûteuse et l'adaptation de la ferme pour répondre à la demande du marché et aux normes européennes signifie que le financement demeure un facteur essentiel dans le choix du jeune - que celui-ci reprenne la ferme de ses parents ou achète la ferme sur le marché libre.

Le niveau d'aide à l'installation restera inchangé dans les réglementations du développement rural pendant la période 2007-2013, la forme changera légèrement, permettant aux États membres d'offrir aux jeunes agriculteurs une aide à l'installation sous trois formes différentes : un paiement unique ou un versement d'intérêt à concurrence de €40 000 ou une combinaison des deux premières possibilités à concurrence de €55 000.

Le niveau d'aide à la modernisation est resté inchangé (même si la période pendant laquelle l'État membre concerné est autorisé à offrir au jeune agriculteur un niveau d'aide plus élevé a été réduite de cinq à trois ans après l'installation !).

## Hervé Coupeau :

**J'**ai été nommé au Comité économique et social pour représenter l'organisation des jeunes agriculteurs français (Jeunes Agriculteurs). En ma qualité de producteur de volailles à Tours, j'ai commencé à assister à NAT et à la section ECO le 18 octobre 2005.

L'Europe est une formidable aventure, mais il reste à écrire son histoire. Il nous appartient à nous, jeunes agriculteurs européens, de réaliser ce rêve d'une "EUROPE" qui soit un modèle social et économique pour le reste du monde et qui permette à tous les Européens d'œuvrer pour leur réussite sociale et économique. L'Europe doit être le garant de la sécurité de chaque citoyen. Il nous appartient à nous, jeunes agriculteurs européens, de construire une Europe plus équitable et de créer des politiques cohérentes. Nos prédécesseurs nous ont légué de bons outils. À nous de défendre nos convictions afin d'offrir à nos enfants un territoire prospère.

• *Membre du Comité économique et social (F)*

ne faut pas non plus oublier que l'augmentation de la taille des fermes n'est pas un processus sans fin. Le moment viendra où même les grosses entreprises auront des problèmes pour gagner assez d'argent, donc chaque jeune entrepreneur agricole sera probablement contraint de chercher sa propre voie, où la production agricole traditionnelle devra s'accompagner d'une



Le tableau suivant donne un aperçu de la façon dont les États membres ont activé l'aide à l'installation de jeunes agriculteurs et l'aide à l'investissement dans le cadre de la politique actuelle de développement rural pour la période 2000-2006. Il montre qu'il existe des différences majeures concernant l'aide spécifique des États membres aux jeunes agriculteurs pendant la période de reprise et de modernisation, mais peut donner une idée de la façon dont le programme d'aide avec de meilleures pratiques pourrait être activé pour l'installation des jeunes agriculteurs, article 22, et le programme de modernisation de la ferme, article 26 du Règlement du Conseil (CE) n° 1698/2005 (débutera en 2007) afin d'aider financièrement la jeune génération pendant la période d'installation.

## TABLEAUX : AIDE À L'INSTALLATION POUR LES JEUNES

PAYS TYPE D'AIDE (ART. 8.2)	AUGMENTATION DE 10% DE L'AIDE POUR UN INVESTISSEMENT DANS UNE EXPLOITATION AGRICOLE (ART. 7)
<b>BELGIQUE</b>	<b>NON</b>
<b>FLANDRE</b> Une <b>PRIME UNIQUE</b> de €25 000 au maximum est liée à un investissement et payée en parts égales sur 5 ans Une <b>BONIFICATION DU TAUX D'INTÉRÊT</b> couvre 4% des intérêts sur l'emprunt contracté par le jeune agriculteur ; elle peut atteindre €25 000 et elle est payée en parts égales sur 10 ans. Une autre <b>BONIFICATION RÉGIONALE DU TAUX D'INTÉRÊT</b> couvre 4% des intérêts sur l'emprunt contracté par le jeune agriculteur ; elle peut atteindre €25 000 <b>AIDE TOTALE MAXIMALE</b> : valeur capitalisée de trois fois €25 000, un total de €75 000 <b>WALLONIE</b> : Une <b>PRIME UNIQUE</b> de €25 000 au maximum est liée à un investissement et est payé en une fois Une <b>BONIFICATION DU TAUX D'INTÉRÊT</b> couvre 5% des intérêts (avec un min. de 1% que le jeune agriculteur doit payer) sur l'emprunt contracté par le jeune agriculteur ; elle peut atteindre €25 000 et elle est payée en parts égales sur 15 ans Une autre <b>BONIFICATION RÉGIONALE DU TAUX D'INTÉRÊT</b> couvre 5% des intérêts (avec un min. de 1% que le jeune agriculteur doit payer) sur l'emprunt contracté par le jeune agriculteur ; elle peut atteindre €25 000 et elle est payée en parts égales sur 15 ans. <b>AIDE TOTALE MAXIMALE</b> : valeur capitalisée de trois fois €25 000, un total de €75 000	
<b>REPUBLIQUE TCHÈQUE</b>	<b>OUI, 5% EN PLUS D'AIDE À L'INVESTISSEMENT</b> pour les jeunes agriculteurs dans le cadre du Programme Opérationnel Agricole. Max 55% et 65% dans les régions moins favorisées
<b>DANEMARK</b>	<b>NON</b>
<b>IL N'Y A PAS D'AIDE DIRECTE À L'INSTALLATION</b> Les jeunes agriculteurs peuvent <b>EMPRUNTER 20%</b> (de 70% à 90% maximum €520 000) du prix de la ferme avec une garantie de l'État. Les premiers 70% du prix ne posent pas de problème et peuvent toujours être empruntés. Le 10% restant représente les économies des jeunes agriculteurs et le prêt bancaire.	
<b>ALLEMAGNE</b>	<b>NON</b>
Une <b>PRIME UNIQUE</b> de €10 000 si le jeune agriculteur investit au moins €50 000. Ce montant d'aide varie d'un État fédéral allemand à l'autre, p. ex. la Rhénanie-Palatinat double ce montant à partir de ces propres ressources.	
<b>GRÈCE</b>	55% DE TOUT L'INVESTISSEMENT, mais elle ne peut pas dépasser la somme de €225 000 par ferme
<b>ESPAGNE</b>	<b>OUI, max. 50% et 60%</b> dans des rég. moins favorisées) d'un investissement max. de • – <b>PROPRIÉTAIRES INDIVIDUELS</b> : €90 152 par UTA et €180 304 par exploitation (voir max. 2 UTA) • – <b>SOCIÉTÉS ET ENTREPRISES</b> : €90 152 par actionnaire et €360 600 par exploitation (voir max. 4 UTA) • – <b>CULTURES INTENSIVES</b> : (serres pour fruits et légumes) : €601 012 et 55 dans une région moins favorisée
<b>FRANCE</b>	oui
Le montant max. de la <b>PRIME UNIQUE</b> dépend de la zone et n'est pas lié à un investissement : • – €35 900 dans des régions montagneuses • – €22 400 dans des régions moins favorisées • – €17 300 dans des pays plats <b>BONIFICATION DU TAUX D'INTÉRÊT</b> : le montant max. du prêt que le jeune agriculteur peut contracter est de €109 700 pour une période de 10 ans ; l'intérêt est versé par l'État, si bien que l'intérêt à la charge du jeune agriculteur est plutôt faible. L'intérêt dépend aussi de la zone : • – 3,5% dans des régions plates • – 2% dans d'autres régions	
<b>IRELAND</b>	<b>N/A</b>
Une <b>PRIME UNIQUE</b> de €9 500	

quelconque production innovatrice de niche – mais il devra aussi savoir quand se convertir – car, ainsi que le disait Darwin : "ce ne sont pas les plus forts qui survivront, mais ceux qui sauront s'adapter le plus vite".

La question suivante est : pourrions-nous rester innovateurs pendant toute notre vie d'agriculteurs ? **ERIK JENNEWEIN** : Président de l'organisation de jeunes agriculteurs allemands (BDL) ■

## AGRICULTEURS

PAYS TYPE D'AIDE (ART. 8.2)	AUGMENTATION DE 10% DE L'AIDE POUR UN INVESTISSEMENT DANS UNE EXPLOITATION AGRICOLE (ART. 7)
<b>ITALIE</b> PRIME UNIQUE de €25 000 BONIFICATION DU TAUX D'INTÉRÊT lié au coût de l'investissement avec une valeur capitalisée max. de €25 000 AIDE TOTAL MAXIMALE €50 000	
<b>LITUANIE</b> Une PRIME UNIQUE de max €25 000 (lié à la surface gérée par l'agriculteur, par exemple aide max de €1 000 par ha de surface) • Bonification du taux d'intérêt (40% des intérêts sont compensés pour des prêts à long terme pris par des jeunes agriculteurs) ; • Une aide assurance installation (45% de l'assurance installation des jeunes agriculteurs est compensé pour ceux qui ont assuré la récolte, animaux machine et bâtiments agricoles contre les désastres naturels ou autres conditions climatiques défavorable).	5% EN PLUS SI L'INVESTISSEMENT EST RÉALISÉ 5 ANS APRÈS L'INSTALLATION : • max 55% et 65% dans les régions moins favorisées • l'aide n'est applicable que jusqu'à une hauteur de €375 000 par projet
<b>LUXEMBOURG</b> Une PRIME UNIQUE max. de €25 000 – sans lien avec un investissement. Une BONIFICATION DU TAUX D'INTÉRÊT max. de €25 000. Une RÉDUCTION FISCALE max. de €25 000 (max €5 000 sur 5 ans ; p. ex. : une diminution de la taxe d'achat sur un bien immobilier ou taxe sur des dons, remboursement de divers coûts et taxes) AIDE TOTAL MAXIMALE €75 000	OUI ELLE EST POSSIBLE DANS LES 5 ANS QUI SUIVENT L'INSTALLATION. Max. : 45% de €375 000 au max. et 55% pour des fermes dans des régions moins favorisées. Pour des investissements dans des cultures spéciales, le montant max. peut être de 45% (55%) de €625 000
<b>PAYS-BAS</b> Prime unique de 20% pour un investissement maximum de €100 000 par jeune agriculteur CORRESPONDANT A UN MAXIMUM DE €20 000	NON
<b>AUTRICHE</b> Prime unique LIÉ À L'UTILISATION DE MAIN DANS L'EXPLOITATION ET À UN D'ŒUVRE INVESTISSEMENT D'AU MOINS €15 000 : • – 0,5 à 1 employé à temps plein : max. €1 850 • – 1 employé à temps plein (activité en dehors de la ferme >50%) : max. €4 750 • – 1 employé à temps plein (activité en dehors de la ferme < 50%) : max. €9 500	OUI MAX. 45% D'INVESTISSEMENT max. de €127 177,46/VAK ou max. €254 354,92/ferme et 55% dans les régions moins favorisées.
<b>PORTUGAL</b> Une PRIME UNIQUE de : • – €25 000 dans des régions moins favorisées ; • – €22 500 dans des régions qui ne sont pas moins favorisées ; • – €10 000 installation à temps partiel dans une rég. moins fav. INTEREST SUBSIDY linked to the cost of the investment, with a capitalised value with a maximum of €25 000	OUI MAX. 50% OU 60% dans des régions moins favorisées pendant une période ne dépassant pas cinq ans après l'installation. Pour une production intensive d'olives max. 30%.
<b>FINLANDE</b> Une PRIME UNIQUE max. de €22 000, qui n'est pas liée à un investissement, est un revenu dans la taxation finale. Une BONIFICATION DU TAUX D'INTÉRÊT max. de €22 000 et/ou une EXONÉRATION FISCALE pour la taxe usuelle sur le transfert de capitaux égale égale à 4% du prix d'achat AIDE TOTAL MAXIMALE Y COMPRIS L'EXONÉRATION FISCALE €50 000.	OUI MAX. 25% À 55% D'UN investissement max. de €840 000 dans une exploitation agricole et de €1 300 000 dans l'horticulture, il n'y a pas de différence entre les secteurs
<b>SUÈDE</b> Il y a une PRIME UNIQUE max. de €11 000. Des avantages sont accordés aux femmes et aux jeunes agriculteurs à temps plein. L'exploitation doit représenter au moins 25% des revenus totaux. 2 ans après l'installation, le jeune agriculteur peut obtenir une BONIFICATION DU TAUX D'INTÉRÊT max. de €11 000. AIDE TOTAL MAXIMALE €22 000	YES
<b>ROYAUME-UNI</b> NON	NON
<b>SLOVENIE</b> Une PRIME UNIQUE de max €16 300 non lié à un investissement	OUI

UTA : Unidad de Trabajo agrario ; 1 employé à temps plein = 1872 heures / an

ULA : Unità Lavorativa Agricola. Employé = 2200 heures/an

VAK : 1 employé à temps plein, 1800 heures/an

Source : organisations membres du CEJA

## AIDE FINANCIÈRE

pour les jeunes agriculteurs  
au sein de l'union européenne

**L'article 8 du Règlement du Conseil (CE) n° 1257/1999, modifié par le Règlement du Conseil (CE) n° 1783 article 1, envisage une aide à l'installation pour les jeunes agriculteurs selon les modalités suivantes :** les États membres peuvent offrir aux jeunes agriculteurs qui s'installent :

a – une prime unique d'un montant maximum admissible de €25 000 et

b – une bonification du taux d'intérêt sur des emprunts contractés en vue de couvrir les coûts découlant de l'installation, de €25 000 (valeur capitalisée de la bonification du taux d'intérêt) + €5 000 peut être accordée aux jeunes agriculteurs qui utilisent les services de conseils agricoles liés à l'installation.

De plus, la Commission autorise l'octroi d'une aide nationale supplémentaire dépassant ces limites et pouvant atteindre €25 000, en particulier là où des coûts d'installation très élevés dans la région concernée le justifient.

**L'article 7 des mêmes règlements permettent aux États membres d'accorder une aide à l'investissement dans des exploitations agricoles :** les États membres peuvent offrir une aide à l'investissement, mais fixeront des limites pour l'investissement total admissible pour l'aide.

Le montant total de l'aide, exprimé en pourcentage du volume d'investissement admissible, est limité à 40% et 50% dans des zones moins favorisées.

Là où de jeunes agriculteurs engagent des investissements, comme indiqué dans le Chapitre II, ces taux peuvent atteindre un maximum de 50% et 60% dans des régions moins favorisées pendant une période ne dépassant pas cinq ans à partir de l'installation. La condition d'âge stipulée dans le premier paragraphe de l'article 8(1) doit être remplie au moment de l'installation."

*Depuis 2003, le règlement sur le développement rural précise clairement que "comme les jeunes agriculteurs représentent un facteur-clé dans le développement de zones rurales, l'aide à cette catégorie d'agriculteurs doit être considérée comme une priorité. Afin de faciliter l'installation de jeunes agriculteurs et l'adaptation structurelle de leurs exploitations, il est nécessaire de renforcer l'aide spécifique déjà octroyée."*

**Règlement du Conseil (CE) n° 1698/2005 Article 22 (débutera en 2007) :** une aide à l'installation peut être octroyée sous la forme d'un paiement unique ou d'un versement d'intérêt jusqu'à concurrence de €40 000 ou d'une combinaison de deux premières possibilités jusqu'à concurrence de €55 000.

*Pour toute information complémentaire concernant les aides à l'installation veiller consulter le site web du CEJA : [www.ceja.org](http://www.ceja.org)*

**J**e voudrais que les jeunes agriculteurs soient en mesure de tirer des revenus acceptables de leurs exploitations. Des revenus basés sur de bonnes pratiques agricoles et un entrepreneuriat qui entraîneront un niveau d'appréciation plus élevé des produits agricoles par les consommateurs. DIRK BRUINS: Président des jeunes agriculteurs néerlandais (NAJK) ■



Alors qu’il y a quelques dizaines d’années le succès de la production agricole dépendait largement de facteurs matériels comme la fertilité des sols et le climat, aujourd’hui, et même si les facteurs ci-dessus mentionnés sont toujours importants, l’accent porte davantage sur d’autres facteurs tels que l’intelligence et la créativité humaines, la richesse et la variété des cultures, les compétences professionnels et les connaissances appliquées.

Suivant des exemples sur les choix que les Etats membres pourraient faire pour utiliser le financement du développement rural futur, comme l’article 21 “formation professionnelle et actions d’information”, l’article 24 “utilisation de services conseils”, l’article 25 “mise en place de la gestion, services d’assistance et de conseils”, l’article 53 “diversification en activités non-agricoles”, l’article 54 “aide à l’installation et au développement d’entreprises”, l’article 55 “promotion du tourisme”, ainsi que l’article 58 “formation professionnelle”, afin de promouvoir différentes innovations dans le secteur agricole.

#### INFORMATION :

L’information est essentielle comme outil pour attirer l’attention des jeunes sur le secteur agricole en tant que carrière potentielle future. Il faut des points de référence sérieux auprès desquels les jeunes peuvent obtenir des informations sur l’agriculture. Ces points d’information doivent pouvoir fournir aux citoyens des informations sur l’installation dans un autre Etat membre et aussi – pourquoi pas – en dehors de l’UE.

Ces points d’information pourraient même devenir une référence pour d’autres personnes qui souhaitent en savoir plus sur l’agriculture dans la région et sur le modèle agricole européen et sa mise en œuvre.

**Des solutions intéressantes déjà appliquées dans toute l’UE :** En France, il existe deux structures *appelées points d’information sur l’installation et points d’informations sur la transmission*. La première sert à identifier l’intérêt de jeunes pour un avenir dans l’agriculture, tandis que la seconde sert à identifier l’intérêt d’agriculteurs pour la cession de leurs fermes. Ces deux structures sont étroitement liées, surtout grâce à l’organisation de jeunes agriculteurs français (Jeunes Agriculteurs), ainsi qu’à des relations avec l’ADASEA (Association Départementale pour l’Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles). Les structures *servent à faciliter l’accès de jeunes à l’agriculture* par l’existence de points d’information et d’un solide réseau qui sous-tend le secteur agricole.

**Une proposition qui pourrait être développée dans les nouveaux plans de développement rural :** L’article 52 du nouveau règlement du Conseil n° 1698/2005 peut servir à développer des *points d’information sur l’agriculture* pour des agriculteurs et non-agriculteurs, similaires aux points info de l’UE et liés d’une manière ou d’une autre à des structures existantes comme Europe Direct (ex Carrefour européen), les chambres d’agriculture, etc.

Ces points d’information sur l’agriculture doivent viser les nouveaux arrivants et les agriculteurs désireux de céder leurs fermes. Ils pourraient aider le nouvel arrivant et d’autres agriculteurs intéressés par le développement d’une exploitation viable et compétitive à surmonter les problèmes, par exemple la taxation, la loi sur l’héritage, les décisions d’investissement, le choix d’un secteur, des charges administratives, des plans d’aide potentiels et des formations, etc., en fournissant des informations appropriées.

De plus, ces points d’information pourraient être considérés comme une entité capable de fournir des services conseils, en vertu de l’article 24 du règlement. Ces services doivent aider le nouvel arrivant à développer une exploitation économiquement viable pour l’avenir, orientée vers le marché, en maintenant les normes de l’UE à un niveau élevé et en soulignant l’importance du modèle agricole multifonctionnel européen.

Ces points d’information pourraient aussi devenir une référence pour les non-agriculteurs et, en conséquence, servir à augmenter la transparence du secteur agricole européen auprès du grand public.

**Autre conseil** Le CEJA pourrait jouer le rôle de coordinateur pour garantir que les points d’information régionaux et nationaux ont les informations nécessaires sur la possibilité des jeunes agriculteurs de s’installer dans d’autres régions de l’UE.

Concernant le futur de l’agriculture dans notre région, je pense que les productions traditionnelles (céréales, betteraves, viande et lait) resteront nos principales productions. Une part des excédents de productions en céréales et betteraves sera transformée en bio-carburant. Dans notre pays, je crains hélas une grosse baisse de la surface agricole utile, suite à une urbanisation croissante.

## FORMATION ET FORMATION CONTINUE :

La formation devient un outil de plus en plus important pour mener une carrière réussie dans le secteur agricole et ouvrir l'esprit de l'agriculteur sur la façon d'innover et de s'adapter à la nouvelle réalité agricole. Le fait est qu'un jeune agriculteur hautement qualifié a plus de chances d'avoir un avenir brillant, c'est pourquoi nous avons demandé à nos membres, les organisations européennes de jeunes agriculteurs, d'identifier les points forts et faibles du niveau actuel de l'enseignement et de la formation fournie.

De nombreux instituts et institutions différents proposent une formation agricole dans les Etats membres et le niveau de formation requis pour le jeune agriculteur varie considérablement à l'intérieur de l'UE (voir par exemple le site web du CEJA [www.ceja.org](http://www.ceja.org)). Uniquement pour le type de formation différent dont les Etats membres ont besoin pour fournir une aide à l'installation).\*

L'enquête sur la formation menée par le CEJA révèle que les jeunes agriculteurs d'Europe considèrent que la formation agricole officielle ne réussit souvent pas à développer les compétences entrepreneuriales de l'agriculteur sur un plan très concret. De plus, si l'éducation publique est gratuite ou peu coûteuse, elle n'est pas toujours efficace, car elle a tendance à être une étude agronomique très théorique au niveau universitaire ou plus rarement dans des écoles agricoles spécifiques. Les deux types de formation semblent avoir tendance à ne pas faire le lien entre la pratique et la théorie et dans la majorité des cas, **il n'y a pas de stage pratique dans une ferme**. Par ailleurs, la formation privée offerte aux agriculteurs est souvent davantage orientée vers les entreprises, elle est mieux structurée mais aussi souvent beaucoup plus coûteuse.

**Une proposition de FORMATION que les écoles et universités d'agriculture devraient fournir aux futurs agriculteurs associe la théorie et la pratique comme un outil nécessaire pour développer les compétences entrepreneuriales du futur agriculteur :**

Dans le système d'éducation français, pour devenir agriculteur il faut faire un stage de six mois dans une ferme, dont trois mois en France et trois mois si possible à l'étranger. Pendant la période 1990-2001, le CEJA a aidé les étudiants à trouver un stage via le programme PEJA (voir page 11)

Au Danemark, les étudiants de l'école d'agriculture **terminent leurs deux années d'études en présentant un projet d'installation réel**. Ils doivent choisir une vraie ferme qu'ils souhaitent reprendre et à partir de la situation de cette ferme, élaborer un projet montrant son développement dans les années à venir.

**Exemple de mesures pratiques prises pour promouvoir le travail innovateur des jeunes agriculteurs :**

L'organisation des jeunes agriculteurs italiens Agia fournit des informations sur le lancement ou l'amélioration d'une entreprise ; elle aide à créer d'investissement d'une nouvelle entreprise ou à améliorer celui qui existe et fait la promotion de la jeune entreprise via le site web [www.qualitagiovane.it](http://www.qualitagiovane.it)

**LA FORMATION CONTINUE, est fondamental pour la profession agricole. Les nouvelles techniques, les nouvelles pratiques et les règles changent vite et l'agriculteur doit donc actualiser ses connaissances en permanence.** Mais ici aussi, l'enquête du CEJA révèle qu'il faudra encore élaborer des structures sérieuses pour pouvoir répondre à un tel besoin. Le concept de formation continue a été principalement développé par des instituts privés dont les cours sont trop chers, mais intéressants.

**L'organisation des jeunes agriculteurs de toute l'UE peut aider à promouvoir une formation continue innovatrice :** L'association des jeunes agriculteurs wallons, FJA, fournit des **cours de formation d'un jour sur des sujets spécifiques**. Les jeunes agriculteurs peuvent donc apprendre à tenir les comptes de la ferme, en apprendre plus sur l'insémination artificielle, etc.

Josef Pröll :

**T** Le milieu du travail d'aujourd'hui est caractérisé par être confronté constamment à de nouveaux défis. Ceci est d'autant plus vrai pour les agriculteurs, dans le cadre des tâches multifonctionnelles qu'il remplissent pour le pays et pour la société. Dans ce cadre la formation continue, constitue un instrument important pour former des opportunités individuelle pour la vie et le travail. Ce qui est important pour les jeunes agriculteurs c'est, avant tout, une formation agricole complète et des révisions régulières de leurs connaissances par le biais de formations complémentaires. Ces compétences primordiales constituent la base d'un système de gestion ajournée et durable ainsi que pour renforcer la compétitivité.

J'envisage donc d'approfondir le thème de la formation lors de la présidence autrichienne en 2006.

Le CEJA avec ses séminaires et ses événements contribue de manière importante à la formation et amélioration de la situation des jeunes agriculteurs.

• *Ministre fédéral de l'Agriculture et des Forêts, de l'Environnement et de la gestion de l'eau (A)*

\* Le Danemark est le seul pays où la formation est liée à la possibilité des agriculteurs d'acheter une certaine quantité de terres.

Cela entraînera aussi une baisse du nombre d'animaux suite aux problèmes de voisinage ainsi qu'à la problématique des nitrates. Quant à la taille de nos fermes, je les vois plus grandes car les fermiers seront regroupés en divers groupements (Cuma, Gaec, SA, ...) pour deux raisons capitales



L'organisation des jeunes agriculteurs italiens, Agia, et l'organisation des jeunes agriculteurs allemands, BDL, fournissent un  **système d'information direct basé sur Internet**  (extranet) accessible avec la carte de l'association.

Le mouvement des jeunes agriculteurs italiens de Coldiretti fournit des  **cours de formation via Internet** , les cours portant sur un certain nombre de sujets généraux sont donnés par divers professeurs universitaires et experts. Ces cours de formation électroniques sont suivis par des réunions où de jeunes agriculteurs des quatre coins de l'Italie échangent des points de vue sur un thème spécifiques.

Des organisations de jeunes agriculteurs, comme les jeunes agriculteurs néerlandais, NAK,  **organisent des réunions nationales pour discuter d'un sujet** , tel que le droit rural.

Chacun des cours fournis par une organisation de jeunes agriculteurs permet à ces derniers non seulement de s'informer, mais aussi d'échanger des points de vue et des expériences avec des experts et d'autres agriculteurs au niveau local, régional, national et parfois même européen.

À noter aussi que le CEJA organise des réunions européennes chaque année pour fournir des informations sur des sujets importants à ses membres au niveau de l'UE – ces réunions ont souvent lieu dans les Etats membres les plus en avance dans le secteur en question, ce qui leur permet de montrer des exemples de meilleures pratiques (voir page 11).

**Proposition de ce qui pourrait être fait dans les nouveaux plans de développement rural**  : L'article 21 du Règlement du Conseil (UE) n° 1698/2005 doit aider les unions de jeunes agriculteurs à fournir des cours de formation permanente bon marché/gratuits abordant un large éventail de questions, des techniques agricoles et du marketing de produits à l'utilisation d'Internet à la ferme, comment devenir un bon gestionnaire agricole, etc. Les cours de formation pourraient aussi être promues afin d'examiner la façon dont le secteur agricole au sein de l'UE pourrait exploiter les possibilités offertes par les principes du Traité (libre circulation des personnes, des biens et des capitaux).

L'article 56 du Règlement du Conseil (UE) n° 1698/2005 doit aussi aider les unions de (jeunes) agriculteurs à promouvoir la société du savoir dans l'agriculture, en  **offrant à la jeune génération dans les zones rurales**  un accès à Internet (lignes ADSL), des cours de formation spéciaux sur l'utilisation de la technologie moderne, etc.

## SERVICES CONSEILS :

Les services conseils sont l'un des éléments-clés qui garantissent la réussite de l'agriculteur dans son exploitation. Un bon conseiller est une personne capable de détecter le potentiel de l'exploitation et de l'agriculteur et qui essaie de faire coïncider ce potentiel spécifique avec la demande accrue d'une plus grande compétitivité en proposant un certain nombre de solutions qui pourraient varier de l'accroissement de la productivité ou de la réduction des coûts des intrants à la nécessité de convertir la production et/ou d'ajouter un élément innovateur, de vendre le produit différemment, etc. Et tout cela est une réalité qui ne laisse jamais à l'écart la nécessité de maintenir les normes de l'UE à un niveau élevé.

En ce qui concerne les services conseils offerts sur le territoire de l'UE, les jeunes agriculteurs d'Europe estiment que les services conseils publics ont un bon réseau qui les représente sur tout le territoire, et qu'ils sont relativement bon marché. Mais il y a un manque de personnel et par voie de conséquence les services conseils subissent des retards. À noter aussi que l'enquête du CEJA révèle certains doutes, selon les personnes et les régions, quant à la qualité des conseils fournis par les services publics.

\* L'éducation publique ne peut pas être co-financé par la politique de développement rurale de l'UE. Nous l'avons toutefois mentionnée car elle représente un instrument essentiel pour la formation des agriculteurs.

qui représentent d'ailleurs un défi important pour nous les jeunes: abaisser les coûts de production et avoir une vie sociale "normale". Nos agriculteurs connaîtront enfin une vie sociale digne, ils pourront

ainsi dégager du temps pour les loisirs, les formations et les vacances. Mais "vie sociale" voudra aussi dire activité complémentaire pour beaucoup d'entre nous et installation des "hors cadre familial".

Par ailleurs, il y a les services conseils privés, considérés par les jeunes agriculteurs comme plus efficaces, mais aussi plus coûteux. L'aspect positif des services conseils privés est que les conseillers privés sont tenus de fournir des résultats en raison des coûts élevés. Il est bon de signaler qu'il faut être prudent avec les services privés, car il peut aussi s'agir d'entreprises commerciales, par exemple des banques, qui essaient d'influencer les agriculteurs pour des raisons commerciales.

**Solutions intéressantes :** *Les organisations de jeunes agriculteurs de toute l'UE estiment avoir un rôle important à jouer dans ce secteur et elles veulent fournir ce service à leurs membres d'une façon plus neutre et probablement moins coûteuse.* L'enquête du CEJA révèle que des organisations nationales de jeunes agriculteurs fournissent déjà des services conseils à leurs membres. Par exemple, l'organisation de jeunes agriculteurs peut fournir les services conseils gratuits ou à un coût modeste, comme c'est le cas de l'organisation de jeunes agriculteurs tchèques qui fournit des conseils pratiques à ses membres.

L'organisation de jeunes agriculteurs lituaniens mentionne qu'elle est **très proche des jeunes agriculteurs et a mis en place un solide réseau de travail**, car elle est représentée et présente au niveau national, et qu'elle est plus efficace depuis que ses membres connaissent mieux les services conseils et qu'elle est mieux à même de les représenter sur le plan politique.

**Une proposition d' action :** L'article 23 du nouveau règlement doit aider les futurs agriculteurs à supporter les coûts découlant de l'utilisation de services conseils afin d'élaborer le plan d'exploitation qui doit entre autres montrer la façon dont le nouvel arrivant envisage d'améliorer les performances d'investissement à reprendre pour respecter les normes obligatoires.

## LE PLAN D'INVESTISSEMENT :

Un jeune agriculteur qui se lance dans l'agriculture doit fournir un plan d'investissement, notamment à sa banque pour demander un prêt. Mais si le plan d'investissement donne une idée claire des aspects financiers à plus long terme de l'exploitation, il ne donne pas nécessairement une idée de la façon dont le nouvel arrivant parviendra à respecter les normes de l'UE, etc. Le CEJA a demandé à ses membres d'évaluer l'efficacité du plan d'investissement et s'ils semblent tous indiquer que c'est une démarche assez **coûteuse** pour le nouvel arrivant, dans la majorité des cas le jeune agriculteur demande des conseils sur l'établissement du plan d'exploitation à des **sociétés de conseils privées**.

Par exemple, les jeunes agriculteurs français signalent que les coûts liés à l'établissement du plan d'investissement sont en partie couverts en utilisant l'aide financière offerte au jeune agriculteur pour se lancer dans l'agriculture; l'élaboration de plusieurs plans d'investissement pour renouveler l'exploitation dans la longue période risque donc de devenir une opération coûteuse.

Si les jeunes agriculteurs d'Europe admettent que le plan d'investissement est un bon outil pour inciter le nouvel arrivant à réfléchir aux perspectives d'avenir dans l'agriculture, nous proposons de remédier aux problèmes de conseillers privés coûteux de la façon suivante :

Les jeunes agriculteurs espagnols de la COAG proposent, en accord total avec l'idée du CEJA, de vérifier si le plan d'investissement peut fournir à l'avenir un accès à un certain nombre de mesures de soutien qui pourront aider le jeune agriculteur les premières années de son installation, à commencer par un lien entre l'installation et l'aide à l'investissement.

Il existe une alternative au Danemark : les agriculteurs forment des groupes de travail pour apprendre les uns des autres, après quoi chacun développe son plan d'investissement.

Une proposition de meilleure installation – moins de paperasserie et un soupçon de confiance : La création d'un package pour jeunes agriculteurs dans le cadre de la politique de développement rural est le moyen le plus efficace de créer de meilleures perspectives pour les jeunes agriculteurs, en garantissant une certaine confiance dans la période d'installation et de modernisation et en éliminant la paperasserie. C'est aussi une garantie de plus pour l'administration publique que les normes européennes seront respectées.

À partir de 2007, les jeunes agriculteurs devront obligatoirement préparer un plan d'investissement afin d'obtenir une aide à l'installation. Nous proposons que les Etats membres utilisent le plan d'investissement pour promouvoir l'approche commerciale de l'agriculture. Le plan d'investissement doit être une solution "coups de frein et d'accélérateur" capable de garantir au jeune agriculteur un accès non seulement à l'aide à l'installation, mais aussi en priorité à un certain nombre de mesures permettant aux jeunes agriculteurs d'élaborer un plan à long terme sur le développement d'un projet agricole viable avec des perspectives de revenus à long terme qui entraîneront l'activation lente des différentes mesures.

## Negotiation dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce



Après une période de réformes de la PAC en 2003 et 2004, qui influencera l'aspect du secteur agricole européen à l'avenir, le prochain changement pour l'UE est l'OMC, où des questions telles que le soutien interne, l'accès au marché et les subsides à l'exportation seront discutées. Tandis que l'UE préparait le cycle dit de Doha en réorganisant sa Politique agricole commune pour la rendre plus apte à intégrer les préoccupations environnementales, de santé publique et de bien-être animal dans un nouveau cadre censé durer jusqu'en 2013, les nouvelles négociations de l'OMC entraîneront des changements dans les tarifs d'importation et les subsides à l'exportation et intensifieront de ce fait les courants d'échanges avec des produits agricoles.

Des organisations membres du CEJA ont approuvé à l'unanimité une nouvelle position de l'OMC en septembre 2005. Voir ci-dessous, où de jeunes agriculteurs d'Europe donnent leur avis sur le type d'accord commercial que nous aimerions faire adopter.

Depuis lors, le CEJA a essayé de donner aux jeunes agriculteurs d'Europe quelques idées pratiques sur la façon dont de jeunes agriculteurs ont démarré dans la nouvelle réalité globale, en particulier dans le cadre du groupe de travail de la jeunesse rurale de cette année au congrès COPA-COGECA et il a dialogué avec 500 jeunes agriculteurs allemands au salon Agritechnica 2005.

La présidence du CEJA a participé à un certain nombre de forums de discussion sur la future OMC afin de présenter les points de vue de jeunes agriculteurs d'Europe. Le président du CEJA Giacomo Ballari, par exemple, a participé à un atelier de la société civile sur le thème "L'accès au marché revisité - vers un mandat de l'UE pour un commerce plus équitable, le cas de l'agriculture", tandis que le vice-président du CEJA Erik Jennewein a représenté le CEJA aux négociations de l'OMC à Hong Kong.

### POSITION DU CEJA

#### Quel accord commercial pourrait garantir LA SURVIE DU SECTEUR AGRICOLE?

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) repose sur le principe suivant : si deux pays se spécialisent dans ce qu'ils font de mieux et s'échangent ces produits, l'une des économies en tirera profit et l'autre n'encourra aucune perte, car les produits peuvent être vendus à des prix plus bas. Cette théorie ne s'applique qu'en partie au commerce des produits agricoles de part le rôle essentiel du secteur agricole pour ce qui concerne l'offre de nourriture à la population, renforcer l'économie locale tout en renforçant la viabilité économique et sociale sans oublier la sauvegarde du paysage de la biodiversité et de l'environnement. C'est pour ces raisons que l'agriculture nécessite une considération tout particulière de la part de l'OMC.

Le Conseil Européen des Jeunes Agriculteurs, CEJA, est convaincu que le commerce international est important, mais que de tels échanges doivent être organisés et que l'Organisation Mondiale du Commerce, OMC, est la mieux placée pour remplir cette fonction. Nous sommes conscients que plus d'échanges peuvent offrir de nouvelles opportunités pour les jeunes agriculteurs et ce dans le monde entier, mais cela nécessite une attention particulière au commerce de produits agricoles.

Le nombre d'agriculteurs connaît une baisse mondiale dans les régions industrialisées. Au sein de l'Union européenne, le secteur agricole vieillit: 49% des chefs d'exploitations européens ont plus de 55 ans; plus de 27% d'entre eux ont plus de 65 ans alors que seulement 9% ont moins de 35 ans.

Arrière plan, vue aérienne sur : Portugal

La population agricole et la terre : Le premier rôle de l'agriculture est de nourrir la population. Le secteur doit assurer une sécurité alimentaire sur le long terme et d'une manière saine, c'est à dire en assurant la protection de l'environnement et le bien être des animaux d'élevage. Le secteur agricole joue un rôle vital pour la création d'emploi, pour éviter le développement dramatique d'un urbanisme, synonyme d'élévation de la pauvreté, et pour assurer la durabilité du monde rural en stabilisant une viabilité économique et sociale. Le secteur agricole entretient et conserve les sols et les paysages, et aide à assurer la préservation de l'héritage culturel.

Nous aurons toujours besoin de jeunes agriculteurs en Europe à l'avenir ! Mais tout change et les conditions et opportunités pour les jeunes agriculteurs changeront aussi. Nous voudrions

que les agriculteurs reçoivent un paiement équitable pour leurs produits, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. À l'avenir, les agriculteurs se lanceront dans la concurrence sur le marché mondial même si

La libéralisation du commerce entraînera une concentration de la production agricole dans certaines parties du monde, sans forcément profiter au pays les moins développés. Les premiers agriculteurs qui risquent de disparaître sont producteurs les plus sensibles, notamment ceux de produits méditerranéens ou encore les producteurs en zone de montagne. Une disparition des fermes de certaines zones signifie que, l'héritage culturel, la biodiversité, les écosystèmes locaux et les habitations locales risquent de disparaître aussi. L'OMC devrait ajuster ses objectifs, et passer d'une politique de libre échange à celle d'échange durable.

**ACCÈS AU MARCHÉ** : L'OMC reconnaît que le secteur agricole est essentiel pour fournir de la nourriture pour la communauté mondiale. Chaque pays est doté d'une nature et d'un type d'agriculture unique, les pays doivent être en mesure de protéger leur secteur agricole, s'il le faut par l'utilisation de taxes douanières. De telles taxes devraient être utilisées pour favoriser les échanges durables pour les produits agricoles, ce qui aboutirait alors à une protection de la nature, des territoires et des gens. Une protection notamment contre les gigantesques entreprises agroalimentaires, dont la stratégie est d'une extrême agressivité commerciale, ou encore, contre les pays qui ont des normes sociales de bas niveaux et qui travaillent comme les porte-paroles de ces entreprises.

Plus d'accès au marché signifie plus d'échanges, mais il est important que nous parlions de négociations d'échanges réciproque, et que nous pensions à accompagner nos efforts faits au niveau des échanges par d'autres réformes institutionnelles si nous voulons réellement développer la partie la moins développée dans le monde. Aussi, prenant en compte le fait que ce cycle soit appelé cycle du développement, devront nous faire appel à une concession unilatérale, comme "Tout sauf les armes", qui visait directement l'ouverture des marchés aux pays les plus pauvres sans rien recevoir en échange, ce principe devrait avoir une reconnaissance toute particulière par l'OMC.

**SUPPORT INTERNE** : Dans de nombreuses parties du monde, les pays utilisent la politique pour encourager le développement du secteur agricole. L'OMC autorise ces politiques visant à assurer la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement si leur application à une influence positive sur la société et si cela n'entraîne pas de distorsions au niveau du marché.

Alors que l'UE fut créée, après la seconde guerre mondiale, la Politique Agricole Commune a été établie comme la première politique commune visant à faire en sorte que l'UE soit auto-suffisante en ressources alimentaires ; ce désir est bien sûr naît des restrictions alimentaires durant la guerre. Depuis les dernières négociations de l'OMC, la PAC a été réformé deux fois, par des politiques qui visaient à limiter les distorsions. Même si, la PAC est imparfaite, cela reste un moyen essentiel pour aider les agriculteurs européens à travailler dans une économie mondialisée où la relation entre la qualité et le prix est un élément majeur qui permet aux agriculteurs de continuer à fournir des services publics liés à l'environnement, au bien être animal, et à la santé publique des environnements locaux. Ceci est une politique qui rend possible, d'une manière relative, d'avoir beaucoup d'agriculteurs sur le territoire (en comparaison avec les autres zones industrialisées dans le monde).

>> p.32

**A**nnée 2005, hautement symbolique par les 60 ans de paix en Europe. Une Europe qui a traversée de multiples étapes, de grands challenges et relevée d'important défis pour l'agriculture. 2005, aura été une année placée sous le signe de l'Europe pour nous, JA de ce département, à travers le séminaire du CEJA, mais aussi par l'accueil de la commissaire et du Congrès du COPA-COGECA. Pour nous Jeunes Agriculteurs, être partenaires actifs dans ce débat, a été très riche en renseignements mais aussi en informations pour nous permettre d'orienter nos productions dans l'avenir. En effet l'Alsace qualifiée jadis de jardin de l'Europe par Louis XIV voie en l'Europe un grand atout et défi face à l'intégration des nouveaux pays et l'ouverture des frontières. Avec ses petites structures, l'Alsace subit une pression financière importante qui influence nos orientations futures. Je suis persuadé que les JA de notre région sauront anticiper des choix stratégiques de l'agriculture de demain ou les schémas classiques auront disparus, mais ou le coté commerciale, création de valeur ajoutée sera plus crucial que le facteur de production. De plus, tout le volet respect environnemental, énergies renouvelables pourra se développer que q'il y a une réelle volonté politique sur cet axe, et en le travaillant au niveau européen. Tout ces éléments, nous font croire en l'avenir de l'agriculture ; mais une agriculture différente de celle qu'on connu nos parents.

THOMAS BLUM

Président des Jeunes Agriculteurs du Bas-Rhin

**L**a mode agricole de l'avenir dépendra du paiement d'un prix rémunérateur aux agriculteurs et ainsi pourra contribuer largement à la survie des exploitations familiales. Pourtant, le fonctionnement libre des marchés agricoles et le libre-échange, avec une concurrence maximale entre producteurs du Nord et du Sud n'ont qu'un seul résultat : pousser davantage encore à la baisse le prix des produits agricoles et appauvrir les producteurs familiaux du Nord comme du Sud. Au profit des consommateurs ? L'expérience récente ne le prouve guère. Au profit des grandes entreprises de transformation et de commercialisation, approvisionnées en matières premières à très bas prix ? Beaucoup plus sûrement. Ces questions, nous les avons débattues régulièrement avec des représentants d'une cinquantaine d'organisations de producteurs familiaux des différents continents dans le cadre du processus de la déclaration de Dakar ([www.dakardeclaration.org](http://www.dakardeclaration.org)). Les conclusions sont unanimes. Les prix des marchés internationaux, bien trop bas, ne sont pas représentatifs des réalités productives et sociales de la très large majorité des producteurs. Seules des protections efficaces aux frontières, établies par des droits de douanes peuvent, d'une part, rétablir des prix raisonnables et, d'autre part, être praticables à la fois par les pays pauvres et les pays industrialisés. S'y ajoutent pour les exportations des pays du Sud l'intérêt d'une amélioration de leurs prix de vente, grâce aussi bien à des contingents d'importation préférentielle sur les marchés régulés du Nord (cf. protocole sucre de Lomé) qu'à des accords internationaux pour les produits tropicaux (café, cacao,...). De manière générale, un effort concerté de régulation des marchés mondiaux serait le bienvenu pour tous, producteurs du Sud et du Nord.

MAREK POZNANSKI

Collectif stratégies alimentaires

(j'en suis pleinement conscient) le marché mondial n'est pas transparent. En Europe, nous devons nous efforcer de respecter la législation dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la traçabilité, de la santé animale et du bien-être animal et de l'environnement. J'espère et je pense qu'il y aura un avenir pour les exploitations multifonctionnelles,



**SUBVENTION À L'EXPORTATION** : Le CEJA se rallie aux organisations et aux pays appelant à **un commerce équitable, plutôt que libre**. Nous pensons que ce concept doit être compris tout comme les formes de dumping sur les prix agricoles – incluant le dumping environnemental et social – doit être abandonné dans le marché, à l'exportation tout comme à l'importation. Nous reconnaissons que les subventions à l'exportations sont un outils qu'il faut revoir, mais rappelons aussi qu'il existe des choses similaires telles que, les crédits à l'exportation, l'aide alimentaire ou encore les entreprises publiques ! De plus, nous demandons que toute suppression potentielle doit être faite petit à petit pour permettre aux marchés de s'ajuster lentement.

**TRAÇABILITÉ ET APPELLATION D'ORIGINE** : Il est temps d'établir un ensemble de règles commerciales claires, simples et transparentes destinées aux agriculteurs, mais également aux consommateurs et aux contribuables en introduisant un minimum de normes et de contrôles en matière de sécurité alimentaire à l'échelle mondiale, garantissent le respect international du principe de précaution lors du lancement et de la commercialisation de nouveaux produits. Afin que le consommateur ait le choix, il est nécessaire d'élaborer un système d'étiquetage et de traçabilité clair, source d'information sur les origines et les méthodes de production des produits, et de garantir une protection internationale des produits et denrées alimentaires possédant des caractéristiques et une désignation d'origine spéciales.

**APPEL AUX NÉGOCIATEURS DE L'OMC** : Un certain nombre de pays et d'organisations semblent contester tout type de soutien public agricole même si l'OMC a des définitions claires sur les distorsions du marché mais pas sur les systèmes de distorsion de marché des aides agricoles. Nous faisons appel à toutes les parties pour construire sur les définitions établies précédemment, et de continuer dans des accords d'échange multilatéraux plutôt que de faire un retour en arrière !

**APPEL AUX NÉGOCIATEURS EUROPÉENS** : Finalement, nous appelons les négociateurs de l'UE à ne pas laisser les pays qui crient et qui accusent le plus, obtenir le plus. UE devrait contredire et corriger où cela est nécessaire, en expliquant les normes environnementales, économiques et sociales qui existent en UE et devrait être capable de donner une image réaliste de l'agriculture européenne d'aujourd'hui, du modèle agricole européen et de la Politique Agricole Commune réformée.

Arrière plan, vue aérienne sur : Autriche

Le problème d'aujourd'hui pour l'agriculture européenne en relation avec des accords de libre échange est que le jeune agriculteur risque de devoir évoluer dans une réalité où il aura à fournir des services selon des normes environnementales, de santé publique et de bien-être animal fixées par la société, qu'il devra appliquer des normes sociales plus élevées en engageant du personnel dans une exploitation d'une taille inférieure à la moyenne avec un grand nombre des partenaires commerciaux, tout en restant compétitif en termes de rapport qualité/prix sur le marché global, face à des produits importés dont on n'exige aucune traçabilité concernant les méthodes de production.

Le fait est que les prix des terres sont plus élevés dans l'UE, mais le modèle européen d'agriculture est un modèle aux agriculteurs nombreux sur les terres ce qui empêche pratiquement les agriculteurs de l'UE d'être compétitifs sur le plan de la superficie. Sur les 460 millions de citoyens de l'UE, 10 millions d'agriculteurs travaillent la terre à la campagne dans une ferme (la taille moyenne d'une ferme dans l'UE des 15 est d'environ 20 hectares). Sur les 275 millions de citoyens des USA, 1,2 million d'agriculteurs travaillent la terre (la taille moyenne d'une ferme

ainsi que pour celles qui exportent vers le marché mondial et sont compétitives. J'espère aussi que les coopératives danoises seront un modèle pour les coopératives de toute l'Europe, au profit des jeunes

agriculteurs. Nous serons confrontés à des règles de commerce plus libérales. STEFFEN DAMSGAARD : Président des jeunes agriculteurs danois ■

## Matériel pédagogique du CEJA SUR L'AGRICULTURE EUROPÉENNE - TELLUS

En tant que jeunes agriculteurs, nous connaissons depuis longtemps la nécessité d'informer la société sur la véritable nature de l'agriculture européenne. C'est la raison pour laquelle nous avons développé Tellus, un matériel pédagogique destiné à sensibiliser à l'agriculture les enfants des écoles primaires dans les 15 Etats membres de l'Union européenne.

Tellus explique aux enfants les origines des produits qu'ils consomment ou utilisent tous les jours, la grande diversité de l'agriculture européenne et les réalités de l'exploitation agricole. Tellus rapprochera l'Union européenne de la société en discutant de problèmes européens dans la classe. Des enfants grecs, par exemple, acquerront des connaissances sur l'élevage des rennes, tandis que des petits Finlandais en sauront plus sur la production d'huile d'olive. Ce programme montre aussi qu'il existe différentes méthodes de production, selon la région, le climat et le paysage. Mais surtout, Tellus souligne les relations intégrées entre l'agriculture et l'environnement.

L'agriculture est un vaste domaine, qui peut servir dans diverses disciplines scolaires telles que l'histoire, la géographie, les sciences, la biologie, les mathématiques, les études environnementales, les langues, etc. Les outils Tellus peuvent intervenir de façon très flexible dans des travaux scolaires de courte durée ou des projets à long terme pendant l'année scolaire.

40 000 packs Tellus ont été distribués dans l'UE des 15 depuis son premier lancement en 2002. Des écoliers hongrois pourront bientôt en savoir plus sur l'agriculture européenne via Tellus et plusieurs autres Etats membres nouveaux s'attellent à la mise en œuvre de ce projet dans leurs écoles.

Le CEJA a récemment publié un Tellus II, un nouveau livret sur l'élargissement qui présente les nouveaux Etats membres à travers leur agriculture à des jeunes de 12 à 18 ans de l'enseignement secondaire. Le livret, imprimé à 150 000 exemplaires dans les 11 langues, est distribué aux étudiants du secondaires par des membres du CEJA (voir informations contacts ci-dessous).

Tellus 1 et Tellus 2 sont disponibles sur le site web du CEJA ([www.ceja.org](http://www.ceja.org)) ainsi que sur le site web spécifique Tellus ([www.ceja.educagri.fr](http://www.ceja.educagri.fr)), une page qui accueille environ 30 000 visiteurs par mois. Afin de poursuivre la communication avec les citoyens européens sur la production agricole en Europe, nous avons organisé en 2003 notre premier "séminaire pour enseignants" - une rencontre entre enseignants et agriculteurs européens ; le CEJA a organisé un deuxième séminaire européen pour enseignants en 2005 et nous avons aussi participé cette année à des séminaires nationaux pour enseignants, organisés par exemple par les jeunes agriculteurs hongrois.

Tellus 1 a été mis en œuvre avec le soutien financier des partenaires suivants :

La Commission européenne (DG Agriculture et DG Education et Culture), le ministère allemand de l'agriculture, le ministère autrichien de l'agriculture, le ministère belge de l'agriculture, le ministère wallon de l'agriculture et des affaires rurales, le ministère de l'éducation élémentaire de la Communauté française de Belgique, le ministère espagnol de l'agriculture, le ministère finlandais de l'agriculture, le ministère finlandais de l'éducation, le ministère luxembourgeois de l'agriculture, le ministère luxembourgeois de l'éducation, le ministère irlandais de l'éducation et des sciences.

CIBE (Confédération international des producteurs européens de betteraves à sucre), EFMA (association européenne des fabricants d'engrais), ECPA (association européenne pour la protection des récoltes), IFAH (fédération internationale pour la santé animale), FEFAC (fédération européenne pour l'alimentation animale), Europabio (association européenne des bioindustries), UEFIC (conseil européen d'informations alimentaires), ESA (agence européenne de l'espace).

Tellus 2 a été cofinancé par la Commission européenne (DG élargissement) et les partenaires suivants :

EFMA (association européenne de fabricants d'engrais), ECPA (association européenne pour la protection des cultures), FEFAC (fédération européenne pour les aliments du bétail), IFAH (fédération internationale pour la santé animale), ABE (Agriculture Biotechnologie Europe), ARMA - Poland (agence pour la restructuration et la modernisation de l'agriculture).

Crédit Agricole S.A. - France, DeLaval - Suède, Syngenta - France, Ministère de l'éducation - Chypre

### Juin 2005 RÉSULTATS DE 4 ANS D'UTILISATION

Pays / Organisations responsables pour la distribution nationale

**BELGIQUE** Plattelandklasse - Promotion sur le site web de Plattelandklasse et lors de différents ateliers pédagogiques. Les jeunes agriculteurs wallons - Promotion à chaque foire et à chaque événement public FJA.

#### DANEMARK

**ALLEMAGNE** IMA (Information.Medien Agrar Marketing Agentur-GmbH) - Promotion dans chaque pack IMA, qui contient un des prospectus Tellus quand il quitte l'entrepôt.

**GRÈCE** Le ministère de l'éducation a envoyé du matériel au "gymnase" - (début du secondaire).

**ESPAGNE** Bureau COAG à Madrid et bureaux régionaux et ASAJA.

**FRANCE** JA, bureaux régionaux - Promotion à différents événements comme le Salon annuel de l'agriculture à Paris.

**IRLANDE** Agri Aware and Macra na Feirme (Association de jeunes agriculteurs) Promotion à différents événements et dans le show ambulant de la ferme.

**ITALIE** Les trois organisations italiennes membres : ANGA, AGIA et Movimento Giovanile Coldiretti - Promotion par leur site web et la réalisation d'un certain nombre de séminaires nationaux pour enseignants. N. B. : La ville de Vérone a intégré Tellus dans le programme de toutes ses écoles primaires en janvier 2003.

#### LUXEMBOURG CPL

**PAYS-BAS** PR Land-en Tuinbouw. Promotion principalement à l'exposition de l'enseignement national hollandais.

**AUTRICHE** Ministère autrichien de l'agriculture.

#### PORTUGAL

**FINLANDE** MTK Distribution à chaque école primaire.

**SUÈDE** LRF (jeunes agriculteurs suédois) Distribution lors de rencontres entre jeunes agriculteurs et enseignants.

**IRLANDE DU NORD** Jeunes agriculteurs de l'Ulster

**ÉCOSSE** Jeunes agriculteurs écossais

#### ANGLETERRE

Selon un dicton hongrois : "C'est en vivant sous le même toit avec quelqu'un qu'on parvient à se connaître mutuellement". Il en va de même pour le couple Politique agricole commune et modèle européen agricole qui a fait partie du quotidien des jeunes agriculteurs hongrois pendant un an et

## SÉMINAIRE ENSEIGNANTS À BRUXELLES



Les 5 et 6 décembre 2005, le CEJA a organisé un séminaire enseignant au sein du Parlement européen qui a réuni plus de 60 enseignants et jeunes agriculteurs européens. L'objectif de la rencontre était d'établir des liens entre les enseignants, les agriculteurs et les différents partenaires, chacun des quels à présentés sont secteur d'activité.

Le séminaire a débuté avec la visite d'une ferme pédagogique à Nevraumont dans le sud de la Belgique, où les participants ont été informés de l'histoire de la ferme et de son évolution et ont aussi pris part aux ateliers auxquels participent d'habitude les enfants (ateliers beurre, ateliers pain et ateliers laine).

Lors des séminaires, les agriculteurs ont présenté leurs activités, leur travail et leur vie. Toutefois la majorité a été consacrée aux enseignants d'écoles primaires qui ont présenté leur expérience dans l'utilisation du matériel Tellus en classes avec les étudiants. Les exemples d'Italie et Belgique ont démontré combien Tellus est un outil pédagogique multifonctionnel.

**Par exemple:**

- - *Les enseignants de Treviso en Italie ont montré comment Tellus peut être utilisé pour faire prendre conscience aux jeunes étudiants et à leur familles du lien existant entre la nourriture et le territoire.*
- - *Des jeunes agriculteurs et des enseignants de Ferrara, en Italie ont expliqué comment Tellus a permis aux enseignants, jeunes agriculteurs, étudiants, parents et autorités locales d'établir des liens plus étroits en se réunissant pendant plusieurs années dans le cadre des "équipes Tellus" pour planifier l'enseignement de l'agriculture dans les écoles.*
- - *Des responsables de ferme pédagogique de Wallonie, Belgique ont illustré le fonctionnement des fermes pédagogiques et ont illustré les manières de renforcer les liens entre tellus et les fermes à l'avenir.*
- - *Des enseignants Hongrois ont informé les participants que AGRYA, L'association des jeunes agriculteurs et de la jeunesse rurale de Hongrie, vient de terminer la traduction du matériel tellus en hongrois et qu'un projet pilot demarrera début 2006 avec comme but la diffusion du kit tellus dans les écoles hongroises.*

Au cours du séminaire, placé sous le patronage du Membre du Parlement Européen Monsieur Sergio Berlato, les enseignants européens ont affirmé leur désir de donner aussi une dimension européenne "pratique" à leur projet. Comme les jeunes étudiants apprennent par le biais de Tellus à connaître l'agriculture européenne, des échanges avec des écoles d'autres pays seraient extrêmement positifs.

## NOUVEAU DIALOGUE ENTAMÉ PAR LE CEJA EN 2005

Les jeunes agriculteurs d'Europe jugent nécessaire d'entamer un dialogue avec les différentes parties intéressées par les questions d'agriculture, englobant non seulement les unions d'agriculteurs nationaux et européens, mais aussi des ONG internationales (organisations environnementales, de bien-être animal et de développement).

Ce dialogue favorise la compréhension et peut même parfois conduire à des actions politiques conjointes. Par exemple, le CEJA a signé en 2005 une lettre conjointe avec un certain nombre d'ONG internationales environnementales et sur le bien-être animal, appelant les ministres des finances d'Europe à garantir des fonds suffisants pour une politique de développement rural appropriée (voir communiqués de presse et lettre sur le site web du CEJA).

*Partenaires du séminaire enseignants: ECPA (association européenne pour la protection des cultures), ESA (Agence Spatiale Européenne), FEFAC (fédération européenne pour les aliments du bétail), IFAH (fédération internationale pour la santé animale), UFOP (union zur Förderung von Oel und proteinpflanzen)*

Avec la mondialisation du marché et le besoin d'actualiser des règles européennes supplémentaires (OMC), la société et le secteur agricole en Europe doivent construire d'urgence leur propre avenir. Les agriculteurs ont un rôle non seulement économique, mais social dans l'intérêt général. C'est pour cette raison aussi qu'ils doivent adopter le concept de développement durable. Les choix de la politique européenne doivent continuer à faciliter le maintien des agriculteurs et garantir l'entrée de la jeune génération comme un nouvel élément dans la compétition agricole. La jeune génération a en fait apporté des outils culturels et elle est en mesure de répondre aux demandes des consommateurs. Une agriculture qui se renouvelle et se développe, tout en respectant les traditions, est la plus compétitive.

Nous devons faciliter un nouveau plan pour le changement de génération, en recréant une série de nouvelles interventions centrées sur la garantie d'un avenir pour les jeunes agriculteurs. La jeune exploitation est dynamique, ouverte à l'innovation et à la formation, elle est bien positionnée sur le territoire rural et peut représenter une ressource pour la communauté.

J'ai connu ces dernières années un modèle agricole plus conscient de son rôle social, environnemental et économique qui doit être compétitif sur le plan de la qualité, durable et intégré dans le territoire rural sur lequel il opère. Mais ces conditions ne peuvent pas exister sans intégrer le rôle des jeunes entreprises dans la politique européenne. Garantir un avenir aux jeunes agriculteurs d'Europe signifie garantir la sécurité et l'indépendance alimentaire, la qualité de la production alimentaire, la protection de l'environnement, la défense du sol, la protection des ressources en eau, la biodiversité, le territoire et la production d'énergie renouvelable.

C'est dans cette direction que nous concentrons nos efforts et pas seulement en faveur de la mondialisation du marché, mais aussi pour les droits à la paix et à la sécurité des habitants de cette planète. Bon travail à nous tous.

GIANLUCA CRISTONI  
Président de l'organisation  
des jeunes agriculteurs  
italiens AGIA



demie. Dans le travail des agriculteurs, l'essentiel n'est pas l'évaluation de la PAC et du modèle agricole européen. Il est plus important de les adapter aux conditions hongroises, à notre propre agriculture.

Ce processus est difficile et facile à la fois. Difficile parce que nous devons apprendre de nouvelles méthodes et facile parce que les agriculteurs hongrois sont habitués aux changements. Surtout parce



## CETTE ANNÉE NOUS AVONS ÉLARGI LE DIALOGUE DANS LES DEUX DOMAINES SUIVANTS :

- – *l'intégration de JA d'Europe dans des programmes de recherche européens*

Sirpa Lintunen, vice-présidente du CEJA jusqu'en mai 2005, s'est adressée à 160 chercheurs en agriculture lors d'une conférence ECOSOC, en demandant une coopération plus intensive afin de faire des nouvelles idées une réalité – des idées innovatrices seront aussi examinées par des chercheurs européens (voir son intervention sur le site web du CEJA).

“Nous, les agriculteurs, demandons que la recherche oublie les laboratoires et se rende sur le terrain. Nous demandons des résultats faciles et bon marché à adapter au niveau de la ferme afin d'avoir de meilleurs revenus et de répondre à la demande des citoyens aux agriculteurs de fournir des services liés à l'environnement et la santé publique.

Nous, les agriculteurs, regorgeons d'idées que nous voudrions développer avec les chercheurs et souhaitons multiplier les contacts avec des chercheurs en agriculture afin d'obtenir des résultats concrets. Nous pensons aussi qu'une coopération directe plus intense avec le secteur agricole pourrait être utile pour les chercheurs car elle rendrait leur travail plus transparent et plus dynamique si ceux-ci se mettaient à utiliser des informations actualisées des exploitations et des agriculteurs plutôt que des statistiques souvent dépassées.

Les exigences de services environnementaux, etc. que la société adresse aux agriculteurs, ainsi que les exigences du marché causées par des facteurs tels qu'un changement de politique et un changement de règles de commerce international évoluent très vite. Il serait donc utile pour nous d'obtenir quelques conseils théoriques rapides sur les meilleurs investissements à faire afin de mieux nous préparer à relever les défis de demain et d'après-demain.”

**Depuis lors, le CEJA a été contacté par deux réseaux de recherche européens désireux d'établir une coopération pour le développement de projets de recherche ou, ce qui est plus important, divulguer les résultats de la recherche ex post.**

- – *Dialogue avec de jeunes entrepreneurs européens*

Giacomo Ballari, président du CEJA, a participé au 15e sommet annuel organisé par Yes for Europe, une confédération européenne pour jeunes entrepreneurs appelée “Entrepreneurship – the Winds of Change” (entreprenariat – le souffle du changement) afin de montrer que les jeunes agriculteurs d'Europe souhaitent promouvoir la compétitivité dans le secteur agricole.

**L**e secteur agricole doit prouver ses compétences entrepreneuriales et surtout gagner la confiance des citoyens (et donc du marché) via une politique de “régénération” courageuse strictement basée sur les principes de sécurité alimentaire et de viabilité environnementale. C'est pourquoi nous demandons un débat sérieux et approfondi qui peut même s'avérer parfois inflexible sur la raison d'être de politiques publiques – dans ce cas de politiques européennes. À partir de cette idée générale, nous voulons vérifier la véracité de deux déclarations : premièrement, l'Europe a besoin d'un secteur agricole développé pour être compétitive dans son ensemble. Deuxièmement, cette agriculture a besoin de “jeunes entrepreneurs” pour être compétitive sur le marché unique et renforcer la compétitivité de tout le système de l'UE. Ces deux déclarations sont le noyau de notre projet de régénération et de développement du secteur agro-alimentaire, en mettant l'accent sur la qualité des produits et la potentialisation de nos territoires. La “filrière agro-alimentaire” est l'élément-clé de ce projet. Elle sous-entend un dialogue profitable, constructif et tourné vers l'avenir entre tous les acteurs de la filière alimentaire. L'avenir du secteur agricole de l'UE est indubitablement lié à sa capacité de consolider le modèle européen multifonctionnel, diversifié, intégré dans le territoire grâce à un système d'entrepreneurs agricoles conscients de leurs responsabilités économiques, sociales et environnementales.

**DONATO FANELLI :**  
Président de l'organisation de jeunes agriculteurs italien  
Movimento Giovanile Coldiretti

**L**es “mille agricultures” sont la richesse et la force de l'Europe : le paysage européen s'est construit au fil des siècles avec les différentes formes d'agriculture. Pour le maintenir et le développer, il est nécessaire d'avoir des entrepreneurs actifs, souples et toujours informés : autrement dit, de jeunes agriculteurs. Il est donc nécessaire d'avoir la volonté, en plus de la formation et des informations, de maintenir et promouvoir la croissance de nouvelles entreprises via un plan stratégique reliant l'aide à l'installation à des plans d'investissement, favorisant la possession de terres et envisageant l'entreprise comme un “unicum” afin de simplifier la bureaucratie. Nous pensons qu'en ce qui concerne les discussions sur la PAC, les jeunes agriculteurs constituent le point de départ et le point d'arrivée et qu'il leur incombe de parler de la requête des jeunes

**GERARDO DIANA :**  
Président du mouvement des jeunes agriculteurs italiens ANGA

que les 15 dernières années de démocratie hongroise ont apporté leur lot de bouleversements et que ceux-ci n'offraient pas de points fixes ou approximativement calculables. C'est pourquoi nous devons

évaluer de façon positive ce que l'accès à l'Union européenne signifie pour les agriculteurs hongrois. Les réglementations calculables, fixes et invariables, quoique nouvelles et étranges, aident à construire



## ■ BELGIQUE / BELGIE / BELGIUM

**GROENE KRING**

Waversebaan 99

B-3050 OUD HEVERLEE

T: 00 32/16/47 99 98

F: 00 32/16/47 99 95

info@groenekring.be

pieter.vanoost@groenekring.be

Président : Pieter VAN OOST

Directeur Général : Herman STEVENS

Responsable PEJA : Pieter VAN OOST

**FEDERATION JEUNES****AGRICULTEURS (FJA)**

Chaussée de Namur 47

B-5030 GEMBLOUX

T: 00 32/81/60 00 60

F: 00 32/81/60 05 27

fja@fwa.be

Président : Jordan GODFRIAUX

Présidente : Héléne VANQUICKELBERGUE

Secrétaire Général : Gaspard BONANE

## ■ CHYPRE / CYPRUS

**CYPRUS YOUNG FARMERS****ORGANISATION COUNCIL (CYFOC)**

P.O. Box 21096 – CY-1501 NICOSIA

T: 00 357/22 762 395 ou 22 752 389

F: 00 357/22 762 372

Mob.: 00 357/99378489

cyfoc@cytanet.com.cy

Président : Takis SAVVA

Vice-Président : Christos PAPANETROU

Secrétaire Général : Kyriacos NICOLAIDES

Responsable PEJA : Panayiotis CHAMBAS

## ■ REPUBLIQUE TCHEQUE

/ CZECH REPUBLIC

**YOUNG AGRARIAN SOCIETY****OF THE CZECH REPUBLIC**

(Spolecnost Mladych Agrarniku

Ceske republiky SMA CR)

Stepanska 63

CZ-110 00 PRAHA 1

T: 00 420 2 24 21 87 60

F: 00 420/2 24 21 87 62

Mob.: 00 420/608 975 796

smacr@smacr.cz

Président : Pavel MOULIS

## ■ DANEMARK / DENMARK

**LANDBOUNGDOM**

Udkaersvej 15, Skejby

DK-8200 ÅRHUS N

T: 00 45/87/40.50.00

F: 00 45/87/40.50.85

lnm@landscentret.dk

Président : Steffen H. DAMSGAARD

Secrétaire Général : Jette RIIS

Responsable PEJA : Lene MOURITSEN

## ■ ALLEMAGNE /

DEUTSCHLAND / GERMANY

**BUND DER DEUTSCHEN****LANDJUGEND (BDL)**

Claire-Waldoff-Str. 7

10117 BERLIN

T: 00 49/30.31.904.252

F: 00 49/30.31.904.206

info@landjugend.de

Président : Erik JENNEWEIN

Présidente : Roswitha GEYER

Directeur Général : Matthias SAMMET

Responsable CEJA : Nanette PANKOW

Responsable PEJA : Timm UEKERMANN

## ■ GRECE / ELLAS / GREECE

**PANHELLENIC FEDERATION OF YOUNG****FARMERS' ORGANIZATIONS (GESASE)**

Kifisias avenue 16,

GR-11526 ATHENS

T: 00 30/210/77 117 11

F: 00 30/210/77 10 157

INFO@gesase.gr

Président : Spiros TSOTOS

Secrétaire Général et Responsable

PEJA : Magda MICHAILIDOU

## ■ HONGRIE / HUNGARY

**AGRICULTURAL AND RURAL YOUTH****ASSOCIATION – AGRYA Fialat Gazdák**

Magyarországi Szövetsége – AGRYA

PO Box 497 – H-1438 BUDAPEST

T-F: 00 36/1/ 320 04 29

agrya@agrya.hu

Président : Lajos MIKULA

## ■ ESPAGNE / ESPAÑA / SPAIN

**JUVENTUDES AGRARIAS DE COAG**

c/Agustín de Bethancourt 17, 5°

E-28003 MADRID

T: 00 34/91/534 63 91

F: 00 34/91/534 65 37

coagmadrid@coag.org

Président : Parti SUCARRATS MIRO

Responsable PEJA : Teresa CERDAN

**ASOCIACIÓN AGRARIA****JÓVENES AGRICULTORES (ASAJA)**

Agustín de Bethancourt 17,

E-28003 MADRID

T: 00 34/91/533 67 64

F: 00 34/91/534 92 86

asaja@asaja.com

Président : Pedro BARATO

Responsable PEJA : Pedro NARRO

## ■ FRANCE

**CENTRE NATIONAL DES JEUNES****AGRICULTEURS (CNJA)**

14, rue La Boétie

F-75 382 PARIS cedex 08

T: 00 33/1/42 65 17 51

F: 00 33/1/47 42 62 84

pthebault@cnja.com

Président : Bernard LAYRE

Secrétaire Général : Philippe MEURS

Directeur : François DELAISSE

Responsable PEJA : Pascale THEBAULT

## ■ ITALIE / ITALIA / ITALY

**ASSOCIAZIONE NAZIONALE****GIOVANI AGRICOLTORI (ANGA)**

Corso Vittorio Emanuele 101

I-00186 ROMA

T: 00 39/06/686 98 50

F: 00 39/06/686 49 49

anga@confagricoltura.it

Président : Gerardo DIANA

Directeur : Fulvio VISIONE

Membres CEJA : Francesco

COLPIZZI et Nicola MOTOLESE

International Relations &amp; Media:

Elisabetta TUFARELLI

**MOVIMENTO GIOVANILE-****CONFEDERAZIONE NAZIONALE****COLTIVATORI DIRETTI (CNCD)**

Via XXIV Maggio 43,

I-00187 ROMA

T: 00 39/06 46 82 394

F: 00 39/06 46 82 393

ciotta@coldiretti.it

Président : Donato FANELLI

Secrétaire Général et responsable

PEJA : Antonio CIOTTA

**ASSOCIAZIONE GIOVANI****IMPREDITORI AGRICOLI (AGIA-CIA)**

Via Flaminia 56

I-00196 ROMA

T: 00 39/06 32 03 564

F: 00 39/06 32 03 566

m.ansanelli@agia.it

Président : Gianluca CRISTONI

Secrétaire Général : Matteo ANSANELLI

Responsable PEJA : Roberto SCALACCI

## ■ LUXEMBOURG

**LETZEBUEGER JONGBAU-****EREN A JONGWENZER**

5 Avenue Marie-Thérèse

L-2132 LUXEMBOURG

T: 00 352/447 43 252

F: 00 352/44743 563

landju@pt.lu

Président : Tom LEONARDY

Secrétaire Général : Leo WAGENER

**CENTRALE PAYSANNE – Service jeunesse****Lëtzebuenger Bauerejugend**

Bd. d'Avranches 16

L-2980 LUXEMBOURG

T: 00 352 32 64 64 530

F: 00 352 32 64 64 405

mfiedler@delpa.lu

Président : Marc NICOLAY

Secrétaire Général et respon-

sable PEJA : Marc FIEDLER

## ■ PAYS-BAS / NEDERLAND

**NEDERLANDS AGRARISCH****JONGEREN KONTAKT (NAJK)**

Postbus 816

NL-3500 AV UTRECHT

T: 00 31/30/27 69 869

F: 00 31/30/27 10 577

hjansen@najk.nl

Président : Dirk BRUENS

Secrétaire Général : Pieter HELFFERICH

## ■ AUTRICHE/AUSTRIA

**LANDJUGEND ÖSTERREICH – LJO**

Schauflegasse 6

A-1014 WIEN

T: 00 43/1 53 441 8560

F: 00 43/1 53 441 8509

oelj@landjugend.at

Président : Patrik ROSNER

Présidente : Elisabeth KÖSTINGER

Secrétaire Général : Franz FENSL

Responsable PEJA : Andrea MUSSER

## ■ PORTUGAL

**ASSOCIAÇÃO DOS JOVENS AGRÍ-****CULTORES DE PORTUGAL (AJAP)**

Rua D. Pedro, V, 108-2°

P-1269-128 LISBOA

T: 00 351/213 244 970

F: 00 351/213 431 490

ajap@ajap.pt

Président : José FIRMINO CORDEIRO

Responsable PEJA : João MIRA

Contact : Isabel CASTRO



## CEJA Activités 2006

16-18 MARS

Conférence  
commune CEJA-  
ECOSOC à Mayence,  
Allemagne pour  
discuter du thème  
Jeunes agriculteurs  
d'Europe et l'avenir -  
le modèle européen  
d'agriculture  
d'ici 2020

27-30 AVRIL

Séminaire du CEJA  
à Orvieto, Italie pour  
discuter du slogan  
"made in the UE"

MAI / JUIN

Le CEJA participera  
à la conférence COR  
à Alexandroupolis,  
Grèce pour discuter  
des possibilités d'em-  
ploi dans une campa-  
gne multifonctionnelle

22-24  
SEPTEMBRE

Séminaire du CEJA  
à Oulu, Finlande  
parallèlement  
à la réunion du  
Conseil informel  
sur l'agriculture

17-19  
NOVEMBRE

Séminaire du CEJA  
à Bruges, Belgique  
pour discuter du  
thème Innovations,  
un outil pour  
augmenter la  
compétitivité  
dans le secteur  
agricole de l'UE

## Des étudiants en agriculture de la Høng landbrugsskole (école d'agriculture du Danemark) qui ont presque terminé leur études évoquent la ferme de leur rêve en 2015.

ANNE KLENITZ: Dans 10 ans, je me vois propriétaire d'une ferme. Mon rêve est d'avoir une ferme et d'y travailler à temps partiel avec une production de moutons à petite échelle et peut-être un peu de bétail à engraisser. J'aimerais compléter cette activité par un travail en dehors de la ferme. Je ne sais pas encore si ce sera ou non un travail lié à l'agriculture.

ANDERS RING: En 2015, je pense que j'aurai ma propre ferme de produits biologiques avec des cochons et peut-être quelques visons. Je voudrais faire pousser des légumes pour les vendre directement à la ferme et via Internet. J'envisage de fusionner la ferme de mes beaux-parents qui ont des vaches laitières biologiques avec celle de mon père qui a du bétail biologique pour la production de viande. J'envisage de vendre ces produits à la boutique de la ferme, c'est-à-dire qu'il y aura une boutique avec tous les produits dont un consommateur a besoin pour sa consommation journalière.

RENÉ MATHIASSEN: Je pense que dans 10 ans, ma ferme aura un troupeau de 2 000 à 2 500 vaches laitières. Je n'envisage pas de m'installer au Danemark, peut-être aux Pays-Bas.

ANDERS NIELSEN: Je pense que le secteur agricole est en plein développement et que les agriculteurs s'efforceront davantage à l'avenir de protéger la nature. L'avenir de l'agriculture au Danemark sera différent du modèle actuel. Les types de production traditionnels risquent de rester confinés dans le passé et je pense que dans 10 ans, un agriculteur produira des aliments ou protégera la nature. Ce sera l'un ou l'autre à mon avis, mais plus les deux.

LARS LISE: Dans 10 ans, j'espère avoir fondé une famille si tout va bien et avoir repris la ferme de mes parents. Peu importe que je la reprenne seul ou avec mon frère, dans la mesure où nous pourrions la garder dans la famille. J'espère agrandir la ferme qui est aujourd'hui de 125 hectares, peut-être avec un élevage de cochons.

CHRISTIAN ANDERSEN: Dans 10 ans, je compte avoir repris la ferme de mon père et en faire une exploitation de 400 hectares, avec un élevage de 15 000. Si ce n'est pas possible, je pourrais toujours me lancer dans les affaires, dans le secteur du bâtiment.

CARSTEN PEDERSEN: Mes parents ont une petite ferme avec un élevage de 1 500 cochons et 42 hectares de terres. J'espère reprendre la ferme, mais je n'ai pas encore décidé si j'allais l'étendre ou essayer de trouver un emploi qui me procure des revenus satisfaisants.

THOMAS CARLSEN: Dans 10 ans, je m'imagine comme un homme d'affaires indépendant - pas forcément dans l'agriculture.

SIMON FREDSLUND: Dans 10 ans, je crois que je serai propriétaire d'une ferme avec un élevage de bétail. J'envisage de nourrir mon bétail en le faisant paître dans les champs d'autres agriculteurs. Je suis convaincu qu'il est possible de toucher de l'argent en laissant le bétail d'autres personnes paître sur ses terres, conformément à certaines normes environnementales et de santé publique.

FINN NIELSEN: Je m'imagine dans 10 ans, travaillant dans l'agriculture. Mais avec les coûts élevés de l'agriculture et la possibilité réduite d'avoir des revenus corrects dans le secteur, je ne sais pas encore si je pourrai avoir ma propre ferme.

RONNI DESAUV: Je rêve d'avoir dans 10 ans une ferme qui me permette de travailler à plein temps et qui sait, d'avoir un employé. La taille de la ferme devra bien sûr correspondre à mon rêve et avoir peut-être 100 à 200 hectares de terres, ainsi qu'un élevage de truies et de cochons.